



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

S O M M A I R E

Comment les forces ukrainiennes tentent de trouver la brèche au milieu des champs de mines russes	Page 2
L'impasse ukrainienne	Page 5
Les barrages comme cibles de guerre, aujourd'hui comme hier	Page 11
Contre-offensive ukrainienne : comment Kiev affine sa stratégie	Page 14
Le général Poirier, l'arme nucléaire et la guerre en Ukraine une dialectique pas si uchronique	Page 16
Caesar, Leopard 2, F-16, missile Kinjal... Le guide des armes déployées dans la guerre en Ukraine	Page 19
Caucase du Sud une extension du conflit ukrainien	Page 24
La Centrafrique souhaite accueillir une base russe pouvant abriter jusqu'à 10000 soldats	Page 32
Les avancées de la Russie dans la compétition pour l'Arctique	Page 33
L'Inde sous pression militaire chinoise	Page 38
La Chine développe le système de bombardement orbital le plus efficace jamais créé	Page 40
La Chine produit ses équipements militaires 6 fois plus vite et 20 fois moins chers que les Etats-Unis	Page 42
Le yuan numérique nouvelle arme dans la guerre du droit chinois	Page 45
Les enjeux d'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique militaire sur le champ de bataille	Page 52



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 2

Comment les forces ukrainiennes tentent de trouver la brèche au milieu des champs de mines russes

L'armée ukrainienne teste la première ligne du système défensif mis en place ces derniers mois par Moscou, ce qui entraîne d'inévitables pertes de matériel, en raison notamment du recours massif aux pièges explosifs par les Russes.

Article rédigé par Fabien Magnenou - France Télévisions - Publié le 13/06/2023 16:24 Mis à jour le 14/06/2023 08:42



Un soldat ukrainien près de la ligne de front dans la région de Donetsk (Ukraine), le 29 mai 2023. (MUHAMMED ENES YILDIRIM / ANADOLU AGENCY / AFP)

Kiev doit relever un immense défi logistique pour espérer reconquérir ses territoires. Les forces russes ont en effet mis en place depuis plusieurs mois un gigantesque système de défense pour contrarier une éventuelle contre-offensive.

Celui-ci respecte *"un schéma classique"* en trois lignes, détaille Guillaume Ancel, ancien officier de l'armée française. Une première est composée d'obstacles (*"dents de dragon"*, engins explosifs, fossés...), afin de ralentir au maximum d'éventuelles incursions. Des unités militaires équipées de mitrailleuses lourdes et de mortier forment un deuxième rideau.

Enfin, en dernier ressort, l'artillerie et des unités de manœuvre ont pour mission d'interdire l'accès à l'ennemi.

L'analyste Brady Africk cartographie les systèmes de défense russes depuis le début de l'invasion en Ukraine. (BRADY AFRICK / AMERICAN ENTERPRISE INSTITUTE)

A ce stade, les forces ukrainiennes *"sont en train d'entamer ce long mur comme une vitre blindée, de tous les côtés"*, explique Guillaume Ancel, qui dénombre une vingtaine d'attaques en cours. *"Les Ukrainiens n'engagent pas des unités très importantes, mais des 'pointes', et ils se retirent ensuite"*, ce qui oblige les forces russes à se déplacer en permanence, afin de couvrir une potentielle percée ukrainienne. A terme, *"leur capacité de réaction va se fragiliser quand la première ligne sera entamée à plusieurs endroits du front"*, estime l'ancien officier français. Dès lors, la brèche tant souhaitée par l'état-major ukrainien pourrait s'ouvrir.

Une composante essentielle du premier rideau

Alors que la contre-offensive vient d'entrer dans sa phase dynamique, l'Ukraine commence tout juste à tester la première ligne, couverte d'engins explosifs. Le ministère de la Défense russe a diffusé le 22 mai sur Telegram la vidéo de parachutistes dépêchés en urgence pour mener une opération de minage près de la ligne de front, depuis des véhicules blindés.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 3



Des parachutistes russes participent à une opération de minage à partir de deux blindés de transport russes, dans une vidéo publiée le 22 mai 2023 par le ministère de la Défense russe. (MINISTERE DE LA DEFENSE RUSSE / TELEGRAM)

L'armée utilise également des ISDM Zemledeliye. Ces véhicules lancent des roquettes guidées chargées de mines, afin de les disperser à plusieurs kilomètres de distance. *"Les mines font partie de la ligne défensive*

au même titre que les ouvrages bétonnés ["dents de dragon"] ou la préparation du terrain [tranchées antichars] ", souligne Thibault Fouillet, expert militaire à la Fondation pour la recherche stratégique. "Mais il s'agit de l'élément le plus emblématique, car c'est celui qui provoque des dégâts."

Cependant, les champs de mines n'ont d'intérêt que dans *"un système plus large"*. Les autres obstacles ont pour vocation de guider les forces ukrainiennes vers ces secteurs piégés ou des positions couvertes par l'artillerie. Au mois de janvier, à Vuhledar, les forces russes avaient perdu toute une colonne blindée, bloquée par un champ de mines. *"Les véhicules qui essayaient de reculer avaient été pris sous l'artillerie"*, raconte Thibault Fouillet.

Cette fois, c'est au tour de Kiev de chercher la parade. *" Nos troupes rencontrent des champs de mines continus, qui sont combinés avec des fossés antichars"*, a reconnu sur Telegram Hanna Malyar, vice-ministre de la Défense. Les opérations de déminage sont d'autant plus complexes qu'elles sont menées près de la ligne de front, sous le ballet des drones et à portée des missiles antichar. Ces engins explosifs sont difficiles à identifier et la menace est omniprésente. Plusieurs vidéos attestent déjà des pertes sur la ligne de front. Des images, apparues lundi, montrent l'explosion d'une mine au passage d'un véhicule de transport américain Humvee.

Selon deux responsables américains interrogés par CNN, les forces ukrainiennes ont subi des pertes *"importantes"* en hommes et en matériel lourd, lors de leur première tentative de percée à l'Est, y compris concernant les blindés de transport MRAP, prévus pour résister aux mines et fournis par Washington. La capacité à franchir ces obstacles, le "bréchage", constitue donc un enjeu central pour les prochaines semaines. Des démineurs de l'armée ukrainienne ont commencé à neutraliser des mines à la main, en profitant de la discrétion de la nuit, affirmait un commandant ukrainien au *Washington Post*.

Des véhicules spécifiques au "bréchage"

Mais en général, *"cela débute avec un bombardement d'artillerie, afin de détruire un maximum de mines"*, explique Guillaume Ancel. Il existe ensuite plusieurs systèmes. Un char UR-77 Meteorit, de confection soviétique, peut être utilisé pour lancer une charge explosive reliée à des cordons. La détonation provoque des vibrations dans le sol, qui entraînent l'explosion des mines. Ce véhicule doit permettre *"d'ouvrir des passages pendant les combats"*, assurait fin mai l'armée ukrainienne dans une vidéo. Les chars et les blindés qui l'accompagnent ont pour mission de le protéger du feu ennemi.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 4

Autre option : un char avec un rouleau antimines, qui *"fait exploser tout ce qu'il touche et laisse une seule trace, derrière laquelle tout le monde doit passer"*, poursuit Guillaume Ancel. La Finlande avait notamment livré six Leopard-2R, un véhicule transformé pour répondre à cette mission. Mais trois d'entre eux ont été détruits la semaine passée dans la région de Zaporijjia, selon un document partagé par des canaux pro-russes. Cette vidéo est jugée authentique par les principaux analystes et le site spécialisé néerlandais Oryx, qui recense les pertes militaires depuis le début de la guerre.



Cette image, largement commentée, montre la destruction, début juin 2023, de trois Leopard-2R spécialisés dans le déminage, ainsi que les épaves de plusieurs autres véhicules. (TELEGRAM)

Cet événement *"n'est pas anodin"*, commente Thibault Fouillet. Bien sûr, les Ukrainiens *"s'attendent à perdre des véhicules, mais les systèmes spécifiques au bréchage sont peu nombreux dans leur armée et dans le monde"*.

L'enjeu est toutefois de rentabiliser ces équipements, et qu'ils aient au moins produit un effet opérationnel. *"Ici, il semble que ces chars aient été détruits avant même d'avoir pu agir."* Selon l'ancien officier, *"si cela se répétait, cela pourrait devenir un problème et ralentir le tempo de l'opération. A l'inverse, si ces cas restent limités, cela voudra dire que les Ukrainiens conservent leurs moyens d'avancer."*

Ces équipements spécifiques ont été moins médiatisés que les chars ou les avions. Pourtant, les Ukrainiens *"ont besoin de capacités d'ingénierie pour traverser les champs de mines (...) et percer les obstacles"*, rappelait fin mai Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Otan, le 24 mai. Ces derniers mois, l'Allemagne, la Slovaquie, le Canada, la Corée du Sud et le Danemark ont annoncé le transfert de blindés dédiés (Wisent 1, par exemple) ou de systèmes de déminage (GCS-200). Les Etats-Unis ont transféré des blindés MRAP et incluent, dans leur aide militaire, des *"systèmes de déminage"* et des *"munitions de démolition"*. Kiev, en revanche, n'a pas obtenu de M1150 Assault Breacher, des monstres de 80 tonnes produits aux Etats-Unis.

Une temporalité différente par rapport à l'an passé

L'armée ukrainienne n'utilise actuellement qu'entre un quart et un tiers des brigades nouvellement formées, selon Thibault Fouillet, en attendant de trouver la brèche et de s'y engouffrer, et quitte à s'armer de patience. *"Le tempo n'est pas le même qu'à l'été dernier"*, analyse-t-il. A Kharkiv, les forces ukrainiennes avaient bénéficié d'une percée surprise, sur un point mal ou peu défendu. A Kherson, il n'y avait pas de système défensif avec des lignes successives. *"Les opérations sont plus lentes, et le risque d'attrition plus élevé. Mais la logique est bien de produire des percées et d'aller suffisamment vite pour éviter un repli des forces russes en bon ordre."*



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 5

"Le plus grand danger, pour les forces ukrainiennes, est un enlisement, car elles seraient exposées à l'artillerie russe, puissante et nombreuse, souligne Guillaume Ancel. Le difficile bréchage des champs de mines n'est pas un point rédhibitoire, selon lui, mais les Ukrainiens doivent continuer de harceler la ligne de front. " *Tout le monde sait renverser la première ligne d'obstacles. Le problème est surtout de savoir combien de temps il faudra.*" D'autant que les forces ukrainiennes, si elles parviennent à progresser, rencontreront des lignes de défense de plus en plus denses, comme sur l'axe entre Zaporijjia et Melitopol ou dans le nord de la Crimée.

L'impasse ukrainienne - par Jean-Philippe Immarigeon

Faut-il que l'Ukraine gagne sa guerre contre la Russie ? Cette question peut sembler incongrue, elle est pourtant posée par de nombreux analystes en France, en Asie et même aux États-Unis. On peut ainsi citer un long article publié et mis en ligne récemment par le magazine *Harper's*, « Why are we in Ukraine ? » [1].

Tous tournent autour de l'impasse où les pays de l'OTAN s'engluent aussi sûrement que dans la *raspoutiza*, que la contre-offensive ukrainienne échoue ou qu'elle réussisse. C'est une sortie diplomatique indépendante du facteur militaire qui est envisagée, c'est ce qu'on obtient également comme réponse lorsqu'on interroge ChatGPT – qui, sauf à être programmé par le FSB sur le narratif russe, est une synthèse de tout ce qui est publié : « *Même si une victoire militaire est possible, la solution à la crise en Ukraine ne peut être que politique et doit être basée sur la volonté de toutes les parties concernées de travailler ensemble pour trouver un compromis mutuellement acceptable et respectueux des droits et des intérêts de toutes les parties.* »

Purgeons d'emblée la question : il y a un agresseur, la Russie, et il est vain de se lancer dans une rétrodition stérile et d'invoquer, comme on dit en droit pénal, une *excuse de provocation*. Toutes les analyses sérieuses y consacrent pourtant de longs développements au risque de prêter le flanc à des accusations incongrues prétendant éluder tout débat. Sacrifions-y à notre tour et à ce risque, pour rappeler que les Russes avaient prévenu et motivé leur projet, qu'ils ont fait ce qu'ils avaient annoncé, et qu'il n'y avait rien de moins surprenant ni de moins inattendu que cette agression.

Drang nach Osten

Il a été sâssé et ressâssé que la Russie se cabre, depuis la disparition de l'URSS, à chaque avancée de l'OTAN vers ses frontières ; que ni l'Organisation ni les États-Unis n'ont tenu leurs promesses répétées de n'en rien faire ; que cette avancée a été dénoncée comme une faute majeure par les plus brillants stratégestes américains, dont Henry Kissinger ; que la France et l'Allemagne ont elles-mêmes longtemps mis leur veto à l'intégration de l'Ukraine, mais qu'elles ont capitulé lorsque, le 10 novembre 2021, Kiev et Washington ont signé un accord de partenariat ; que Lavrov a proposé le 17 décembre 2021 la tenue d'une conférence sur la sécurité en Europe et deux *drafts* de négociation, et qu'on l'a envoyé promener ; qu'en conséquence, lors d'une réunion tenue au Kremlin le 21 décembre 2021 et dont la teneur est toujours en ligne sur son site, Poutine a annoncé la suite, et qu'on l'a laissé faire deux mois durant alors que les troupes russes se massaient sur le Don et en Biélorussie.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 6

Certes on peut, après avoir dénoncé ces dernières décennies l'erreur qui consiste à ne pas tenter de se mettre dans la peau de l'adversaire, s'étonner que les Russes se sentent agressés, qu'ils abordent l'OTAN comme une machine de guerre et non une aimable ONG à but humanitaire, ou qu'ils refusent de voir que les États-Unis sont la puissance du Bien (À *Global Force for Good*, pour citer un petit clip de l'US Navy). Mais l'article de *Harper's* rappelle fort à propos que depuis le Kosovo, la Libye ou la Syrie, notre discours n'est plus crédible. Et ce n'est pas ce que les communistes nommaient dans les années 1950 le *revanchisme allemand*, qui exsude depuis 18 mois de chacune des interventions de Mme von der Leyen au nom de l'UE, qui est susceptible de les faire changer d'avis. Qu'ils se méprennent sur nos intentions ou qu'ils cèdent au discours de propagande du Kremlin, c'est un fait et ça n'a rien à voir avec un sentiment d'humiliation. La stratégie commence alors par le choix des mots, et il faut prendre les Russes dans les rets de leur propre discours.

Relire Staline

La stratégie, ça reste également de la géographie, même à l'heure des espaces fluides, et la géographie c'est savoir lire une carte. On considère que la Russie est un pays à l'échelle d'un continent, mais ça, c'est pour les panneaux Vidal-Lablache accrochés aux classes de notre enfance. C'est une erreur de perspective de lui prêter une profondeur stratégique allant jusqu'à l'Oural et même au-delà, car la ligne ultime de repli n'a pas changé depuis 1812 ou 1941, elle est tracée par la diagonale Saint-Pétersbourg – Smolensk – Voronej – Rostov. Au-delà, la Russie n'existe plus comme puissance.

C'est cette ligne que trace Staline fin juillet 1942, au lendemain de la chute de Rostov et de la poussée de Manstein vers la Volga et le Caucase, en signant le fameux Ordre n° 227, celui du slogan *Plus un pas en arrière* qu'a repris Poutine. Cette formule n'est pas un sursaut de vanité, mais une nécessité, et ce texte est un des rares qui décrit sur le moment la situation périlleuse dans laquelle se trouvent à cette date les Alliés sur le Don, dans l'Atlantique, aux portes du Caire ou dans le Pacifique. S'il est impossible de reculer davantage, motive la Stavka, c'est que non seulement nous sommes à un point de rupture au-delà duquel même l'industrie américaine ne pourra rattraper la situation, mais qu'en termes de territoire, c'est la *Russie utile* qui va disparaître.

Si l'OTAN, déjà dans les États baltes, demain en Finlande, avance de nouveau après-demain dans le Donbass puis en Biélorussie, cette ligne de repli ultime devient une ligne de front, mettant Saint-Pétersbourg et Volgograd (Leningrad et Stalingrad) à une minute des missiles occidentaux. Le Don ne sera plus ce paisible fleuve intérieur de la littérature et du cinéma russes, mais une coupure d'eau qui marquera la frontière militaire. Or une des grandes obsessions des Russes depuis le XVIII^e siècle est d'avoir des marches stratégiques, de l'espace en-avant – en-arrière ne leur sert à pas grand-chose – indépendamment de l'annexion de territoires, et c'est aussi à cela que servait le Pacte de Varsovie : les perdre serait revenir trois siècles en arrière. Poutine ou pas, ils ne l'accepteront pas, et à leur place nous ne l'accepterions pas. Ne pas le comprendre et même le refuser, c'est prendre notre billet pour dix, vingt, trente ans de guerre. Or plutôt que de tenter d'anticiper la suite, l'après-défaite ou l'après-victoire, plutôt que de définir ce que seraient les conditions d'une victoire et raisonner stratégiquement, nous nous sommes laissés entrainer dans un délire eschatologique par incapacité voire refus de penser cette guerre.

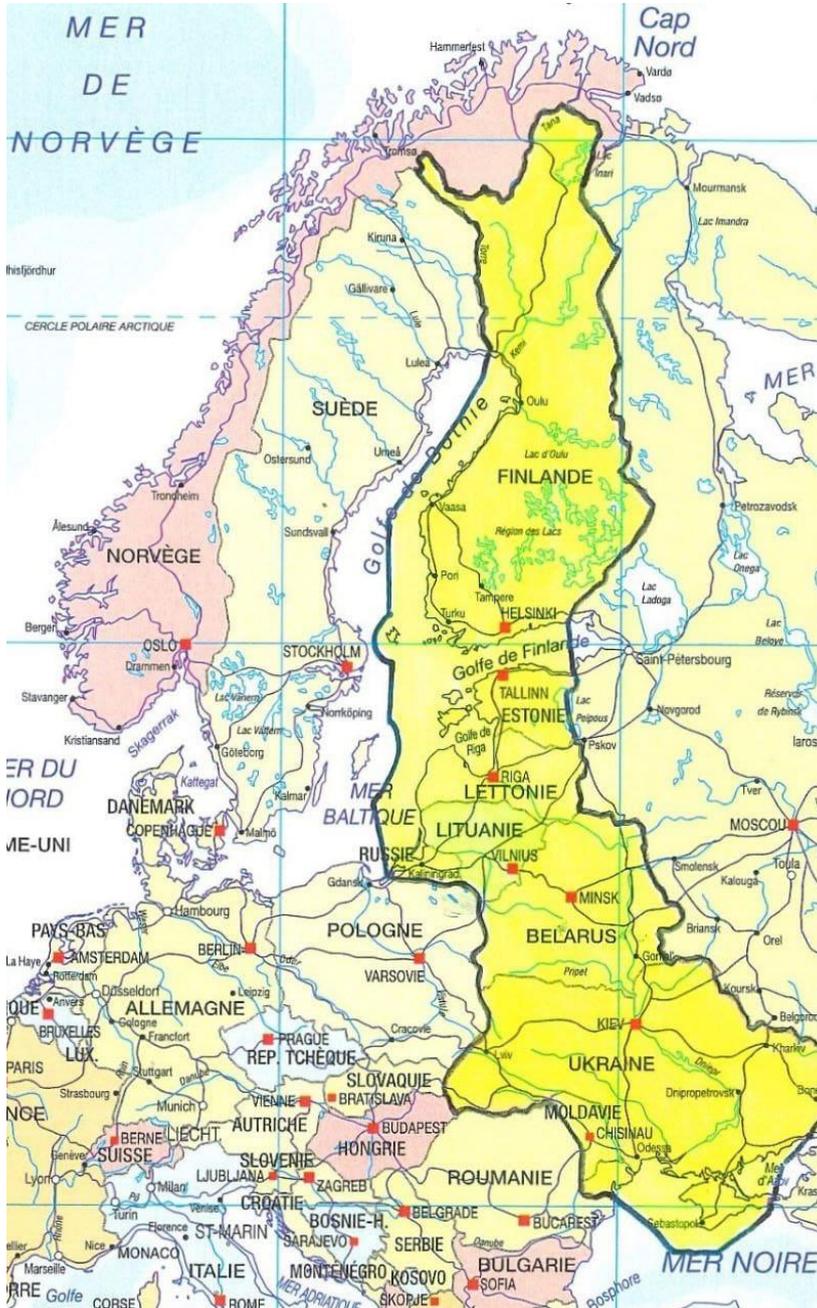


La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard



Page 7

Le degré zéro de la pensée stratégique

La guerre d'Ukraine est en ce sens le premier conflit du XXI^e siècle, non pas parce que, anticipé comme un cyber-conflit, il se résout en *rattenkrieg* dans des caves inondées et des faubourgs en ruine, mais parce qu'il a pris la forme d'un conflit civilisationnel, les deux camps s'invectivant dans d'hystériques outrances. À la résurgence de la vieille antienne anti-occidentale de préservation d'une identité slave et au retour de la censure brejnévienne, répondent l'interdiction de solistes ou de sportifs, l'autodafé d'ouvrages coupables d'être les agents propagateurs de visées impériales – malheureux Pouchkine, pauvre Gogol ! – et l'accusation de vouloir détruire la liberté et la démocratie. Mais prêter à Poutine, qui cherche aujourd'hui son armée comme Soubise une lanterne à la main, et à ses généraux la folie d'avoir voulu conquérir et occuper un pays de 40 millions d'habitants avec 200 fois moins de soldats, et au-delà ses voisins jusqu'à la Place de la Concorde comme on s'en inquiète aux terrasses de Saint-Germain-des-Prés, relève d'un ridicule dont on en est certain qu'il ne tuera jamais personne. Les gens du Kremlin sont assurément des fous furieux, certainement pas des débiles [2].

C'est d'ailleurs étrangement cette absence de perspective d'une guerre de haute intensité qu'on lit dans la Loi de Programmation Militaire discutée actuellement au Parlement. On aurait pu parier à l'avance que, quelque soient le conflit, le lieu et les protagonistes, on nous resservirait le prêt-à-réchauffer d'un nouvel âge de la guerre avec du cyber, du spatial, et le concept fourre-tout d'hybridation. Loin de tirer une quelconque leçon tant de l'échec de Barkhane que du *retex* du Donbass, le texte ne sert qu'à justifier les choix de ces dernières années et l'apriorisme d'une conflictualité très hollywoodienne, réduisant le nombre de nos avions, de nos blindés et de nos frégates, de ce matériel que Kiev nous réclame à cor et à cri parce que la guerre, ça reste encore et pour longtemps une affaire d'avions, de blindés et de corps-à-corps, pas de drones ni de numérisation.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 8

De Munich à Munich

La France est en outre à côté de la plaque par incapacité à prendre parti et à choisir le seul camp envisageable : le sien. Elle surjoue la solidarité atlantiste, faisant passer les revendications de tel de ses partenaires et les caprices de tel autre avant ses propres intérêts stratégiques [3]. Et après avoir défendu sa singularité d'autre puissance nucléaire européenne – que lui rappela Poutine quinze jours avant l'agression –, donc d'arbitre ultime en cas de montée aux extrêmes, elle l'a abdiquée lors de la réunion de février 2023 à Munich, une ville et un nom qui ne nous portent décidément pas chance.

Mais quel intérêt avons-nous à cautionner la marche de l'OTAN jusqu'aux frontières de la Moscovie ? Quel avenir la perspective d'une guerre pérenne réserve-t-il à la France, interlocuteur de la Russie depuis Tilsitt ? L'article de *Harper's* susmentionné s'étonne que notre vieille nation millénaire assiste sans réagir et même accompagne le détricotage de décennies d'efforts diplomatiques et commerciaux, elle qui devrait parler en son nom et d'égale à égale avec la Russie plutôt que de servir de *go-between* – rôle qui, par absence de positionnement clair, a fini par lui échapper, puisqu'après avoir affirmé qu'elle ne laisserait ni la Turquie ni la Chine jouer ce rôle, elle vient de supplier cette dernière d'en endosser la tunique.

L'article de *Harper's* va même plus loin : comme dans cette scène d'un western de Sergio Leone où le héros explique à son acolyte qu'il y a d'un côté ceux qui ont un pistolet chargé et de l'autre ceux qui creusent, c'est à la France de négocier par-dessus ses partenaires européens sans mésuser de leur souveraineté qui, en l'absence de l'arme nucléaire, est très relative, comme l'est par exemple celle du Canada [4]. D'aucuns se récrieront puisqu'ils ne savent que crier, mais sans nous expliquer comment reprendre aux Russes leur victoire autrement qu'en précipitant l'Europe dans une nouvelle conflagration.

Borodino

Car si les hostilités cessaient maintenant, les Russes auraient gagné, à un prix humain, matériel et économique certes considérable – Poutine remplacera Pyrrhus dans le langage populaire – mais assumé. Car contrairement à nos analystes qui s'épuisent depuis plus d'un an à comptabiliser les morts et les chars pulvérisés, ils ne confondent pas tactique et stratégique. Lorsqu'à la fin des défilés sur la Place Rouge, l'orchestre s'avance vers la tribune pour entonner *a capella* un chant de la Seconde Guerre vantant, dans le refrain, l'esprit de Borodino de 1812, c'est que, victoire tactique pour nous, ce fut pour eux une victoire stratégique. Et en 2023, à défaut d'avoir réussi à s'avancer jusque tout le long du Dniepr du fait de leur échec à prendre Kharkov, ils ont tout de même atteint l'essentiel de leurs objectifs : sécurisation de la mer d'Azov, éloignement de la ligne de front du Don, rebond en avant en Biélorussie renucléarisée et sanctuarisation de l'oblast de Kaliningrad lui aussi nucléarisé, ce poignard au cœur de la Hanse, de la Baltique et de l'UE.

Les Polonais sont inquiets, les Suédois tout autant, les États baltes cauchemardent sur le corridor de Suwalki, mais tous préfèrent soutenir les projets ukrainiens de reconquête de quelques positions au Donbass plutôt que de se concentrer sur le *Festburg* de l'antique Königsberg, bastion désormais imprenable d'où les missiles russes pourraient clouer au sol toute la défense européenne. Déconcertante inversion de priorité, à croire que plus personne ne sait lire une carte.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 9

Car il va falloir démilitariser Kaliningrad, ce qui est autrement plus important que de grappiller quelques villages sur la mer Noire. Ce sera une négociation globale, celle qu'appelaient les Russes fin 2021, dans laquelle les Ukrainiens, comme l'anticipe *Harper's*, seront neutralisés, quelque soient leurs gains ou leurs pertes sur le terrain, et même à proportion de leurs gains ou de leurs pertes mis sur la table. Pourquoi dès lors s'obstiner dans ce qui apparaîtra plus tard une *Unnecessary war*, pour reprendre un mot de Winston Churchill ?

La fin de l'OTAN

L'hypothèse que Poutine serait tombé dans un piège américain est peut-être exacte, mais c'est l'OTAN qui se retrouve dans la situation de l'arroseur arrosé. Il y a certes une puissance militaire russe à genoux, ce qu'Européens et Américains attendaient depuis 1949. Mais précisément ; à quoi sert désormais l'Alliance et son soutien actif voire participatif à cette guerre ? À valider des choix technologiques et un infocentrage de prothèses numériques dispersées, mais qui sont autant de failles et de portes d'entrée en cas de perte entre les mains de l'adversaire – il est bien tard pour s'en apercevoir et dégrader en catastrophe le matériel livré, comme les chars *Abrams* ? À risquer de voir nos *Wunderwaffe* se ridiculiser aussi pitoyablement que les T-72 ex-soviétiques au printemps 2022 ? L'Ukraine n'a pas droit à l'erreur, l'Alliance atlantique ne lui pardonnerait pas. Et quand bien même parviendrait-elle à repousser les Russes sur leur ligne de repli, allons-nous parfaire sa victoire éphémère en l'intégrant dans l'OTAN et en installant nos bases à la frontière russe ?

Rien n'est plus contraire à la tradition américaine que de se lier irrévocablement, c'est pourquoi l'article 5 du Traité de 1949, qui n'a pu être accepté par le Sénat américain qu'au prix du vote d'une résolution dite Vandenberg, est optionnel et facultatif. Du temps de la guerre froide, la bataille de l'avant permettait d'échanger de l'espace contre du temps. Cette marge de manœuvre disparaîtra si l'OTAN est au contact de la Russie, et sans même évoquer une nouvelle poussée vers l'ouest des armées russes une fois refaites, une méprise ou un incident – comme il y en a déjà eu par le passé – et la nécessité cette fois-ci d'arbitrer en quelques minutes voire quelques dizaines de secondes, nous placeront dans une situation de risque extrême.

L'*hubris* des Américains, cette pulsion qui les pousse à ne pas savoir s'arrêter ni jamais s'empêcher, pour reprendre la définition de Camus, les entraîne bien trop loin, tout à la fois par aveuglement sur leur puissance que par incapacité à la dialectiser. La réponse de ChatGPT – ce pur produit de la modélisation managériale américaine – citée en début d'article est d'ailleurs la même que la question soit : « peut-on gagner cette guerre ? », ou : « faut-il la gagner ? ». Face au risque d'Armageddon, les États-Unis pourront toujours abandonner le jour venu l'Europe à son sort, comme ils l'ont fait du Viêt Nam ou de l'Afghanistan, ce que l'article 5 leur permet sans déroger pour autant et ce qui était, faut-il le rappeler, l'hypothèse du général de Gaulle.

Pour prévenir cette nouvelle débandade, la constitution d'un glacis stratégique entre l'OTAN et la Russie couvrant la Finlande, les États baltes, Kaliningrad, la Biélorussie et l'Ukraine relève non seulement du bon sens, mais de l'intérêt bien compris de tous, Européens, Russes et Américains. Nous allons devoir en décider au prochain sommet de l'OTAN à Vilnius, le 11 juillet 2023 : intégrer l'Ukraine en guerre n'apportera aucune sécurité, y compris à celle-ci, et nous ramènerait à l'époque d'un continent en guerre permanente.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 10

La victoire des neocons

Mais, après tout, peut-être n'est-ce que le but recherché. Il n'est qu'à lire la jubilation de la presse américaine au spectacle d'une Vieille Europe replongeant dans les affres de la conflictualité pour mesurer la défaite historique et philosophique que constitue cette guerre – et que le nom de Poutine soit maudit rien que pour cela. Les sarcasmes contre une Europe *kantienne* reproduisent, au mot près, les anathèmes lus et entendus il y a vingt ans au moment de l'invasion de l'Irak et de notre réticence à y contribuer.

Ce retour du discours hobbesien sur la naturalité de la guerre vue comme un tropisme immémorial – il *guerre* comme il pleut ou il neige – abolit la distinction entre violence et guerre et nous détourne de Rousseau et Clausewitz qui nous ont enseigné que la guerre est un choc de volontés, un acte politique de socialisation d'une violence sans doute primitive, mais qui n'était pas la guerre. Le projet européen, qui s'oppose en cela au naturalisme américain, serait définitivement invalidé sans que l'on comprenne pourquoi Bakhmout en 2023 serait davantage un identifiant de cet échec que Srebrenica en 1995.

Un quarteron d'intellectuels en errance, se piquant d'historicité [5], s'est fait depuis seize mois l'ardent propagandiste de cette idéologie d'importation, annonçant la fin d'une Fin de l'Histoire à laquelle ils ont été les seuls à croire par incompréhension pour les uns, lecture biaisée ou incomprise de Fukuyama pour les autres. « *Voici venu le temps de préparer la guerre qui vient pour retenir la paix qui s'en va* », a ainsi pu écrire récemment l'un d'entre eux, comme si les aphorismes qui se veulent pascaliens pouvaient être laissés à la discrétion de ChatGPT. Les cicatrices que laissera cette nouvelle régression de la civilisation européenne sont d'ores et déjà profondes. *Unmitigated defeat*, aurait pu encore dire Churchill. Disons plutôt : un naufrage.

Jean-Philippe Immarigeon est avocat, docteur en droit public, essayiste et historien, il collabore à la *Revue Défense Nationale* depuis 2001, a publié de nombreux articles et plusieurs essais dont *American parano* et *L'imposture américaine* (Les Pérégrines, 2006 et 2009), *La diagonale de la défaite* (Les Pérégrines, 2010), et *Pour en finir avec la Françamérique* (Ellipses, 2012).

Notes

[1] Benjamin Schwarz & Christopher Layne, « Why are we in Ukraine ? On the dangers of American hubris », *Harper's Magazine*, mis en ligne le 15 mai 2023, en version papier datée du 7 juin 2023, pp. 23-35.

[2] « *Far from expressing any ambition to conquer, occupy, and annex Ukraine (an impossible goal for the 190,000 troops that Russia eventually deployed in its initial attack on the country), all of Moscow's demarches and demands during the run-up to the invasion made clear that "the key to everything is the guarantee that NATO will not expand eastward," as Foreign Minister Sergey Lavrov put it in a press conference on January 14, 2022.* » Schwarz & Layne, op. cit.

[3] « Il faut, diront certains, montrer notre solidarité avec nos partenaires. La question centrale sera alors évitée : les intérêts de ces partenaires et les nôtres sont-ils identiques ? [...]



Il se trouvera toujours des stratégestes pour argumenter – parfois brillamment – en faveur de cette tétanie volontaire, en opposant généralement la nécessité de respecter des *valeurs* et des *principes* pour éviter de procéder à une analyse sans concession de ce que sont les intérêts réels dans un contexte stratégique mouvant. Ce fixisme stratégique entraînera généralement une paralysie diplomatique – qui finit par se payer très cher une fois l'écart devenu insupportable, car trop visible, entre effort opérationnel et rendement stratégique. » Olivier Zajec, « Penser la stratégie. Une guerre dépolitisée est une guerre perdue d'avance », *DSI*, 11 mars 2022.

[4] « *Such a system would in fundamental aspects resemble a modern Concert of Europe, in which the dominant states of the E.U., on the one hand, and Russia, on the other, acknowledge each other's security interests, including their respective spheres of influence. In practice, this would mean, for example, that the Baltic states and Poland would enjoy the same large, but ultimately circumscribed, degree of sovereignty as, say, Canada does. It would also mean that, while Paris and Berlin won't find Moscow's internal arrangements to their taste, they will resume economic and trade relations with Russia and build on myriad other areas of common interest.* » Schwarz & Layne, op. cit.

[5] « Ce discours de la guerre perpétuelle n'est pas seulement l'invention triste de quelques intellectuels longtemps tenus en lisière, joint à un savoir qui est parfois celui d'aristocrates à la dérive ; ce discours exclusivement historico-politique par opposition au discours philosophico-juridique est un discours sombrement critique, mais aussi intensément mythique. C'est celui des amertumes, celui des plus fous espoirs. Il est donc étranger, par ses éléments fondamentaux, à la grande tradition des discours philosophico-juridiques. Pour les philosophes et les juristes, il est le discours extérieur, étranger. C'est le discours, forcément disqualifié, que l'on peut et que l'on doit tenir à l'écart parce qu'il faut, comme un préalable, l'annuler pour que puisse commencer, comme Loi, le discours juste et vrai. » Michel Foucault « Il faut sauver la société », Cours au Collège de France, 1975-19

LES BARRAGES COMME CIBLES DE GUERRE, AUJOURD'HUI COMME HIER

Bien avant la destruction du barrage ukrainien de Kakhovka le 6 juin, deux opérations militaires d'envergure contre ce type d'ouvrages ont eu lieu au milieu du XXe siècle, avec à chaque fois des conséquences stratégiques mitigées.

En stratégie comme dans tout domaine, il y a des vérités immuables, comme celle-ci : les infrastructures d'importance vitale constituent toujours des cibles de choix. Dans la nuit du 6 juin, la destruction du barrage hydroélectrique de Kakhovka, un ouvrage sur la vallée du Dniepr, non loin de Kherson dans le sud de l'Ukraine, a provoqué d'importantes inondations et des ruptures en alimentation électrique et en eau dans les régions alentour. Outre les conséquences écologiques et pour les populations, le fonctionnement de la centrale nucléaire de Zaporijia serait aussi impacté, selon le gouvernement ukrainien. Environ 40 000 personnes vivraient en « zone critique », côté ukrainien et dans la zone occupée par les Russes.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 12

Les belligérants russes et ukrainiens se renvoient la responsabilité de cette destruction. D'après des responsables et analystes occidentaux, le fait que ce barrage et la centrale attenante aient été occupés par les Russes depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022 signe leur responsabilité dans la destruction de la structure, qui aurait été minée de l'intérieur. Ce que les Russes contestent, accusant les Ukrainiens d'avoir saboté leur propre barrage. Une chose est certaine : la contre-offensive ukrainienne se trouve gênée par les conséquences de cette destruction.

PROSCRIT PAR LES CONVENTIONS DE GENÈVE

Depuis 1977, le Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1949 relatif à la protection des victimes de conflits armés internationaux interdit de s'attaquer à de telles structures si cela risque de provoquer des « pertes sévères » dans la population :

« Les ouvrages d'art ou installations contenant des forces dangereuses, à savoir les barrages, les digues et les centrales nucléaires de production d'énergie électrique, ne seront pas l'objet d'attaques, même s'ils constituent des objectifs militaires, lorsque de telles attaques peuvent provoquer la libération de ces forces et, en conséquence, causer des pertes sévères dans la population civile. » (Article 56)

L'URSS avait ratifié ce protocole le 29 septembre 1989, mais un ordre exécutif du Président Poutine a, au nom de la Fédération de Russie, révoqué cette ratification le 23 octobre 2019, comme on peut le voir dans la liste des États parties aux Conventions de Genève. L'Ukraine, qui l'a ratifié le 25 janvier 1990, en est toujours partie.

Quelques décennies avant l'adoption de ce protocole, deux exemples de destructions de barrages avaient marqué les esprits : l'opération Chastise pendant la Seconde Guerre mondiale et l'attaque sur le barrage de Sui-ho pendant la Guerre de Corée.

1943 : L'OPÉRATION « CHASTISE » EN ALLEMAGNE

Dans la nuit du 16 au 17 mai 1943, 19 bombardiers lourds Lancaster de l'escadron 617 de la Royal Air Force décollent d'une base proche de Lincoln, dans l'est de l'Angleterre. Leurs objectifs : plusieurs barrages situés dans le bassin industriel de la Ruhr, au nord-ouest de l'Allemagne. Le ministère britannique de l'Air les a identifiés comme cibles stratégiques avant même le début de la guerre, parce qu'ils produisent de l'électricité, mais aussi parce que l'eau qu'ils retiennent est cruciale pour l'industrie sidérurgique, et donc la fabrication d'armement du régime nazi.

Ces ouvrages étant évidemment protégés, un ingénieur britannique, Barnes Wallis, a conçu des bombes de 4 tonnes à effet de rotation rétro capables de rebondir à la surface de l'eau pour passer au-dessus des filets anti-torpilles, avant de couler juste devant le barrage et d'exploser à son pied.

Avec à leur bord ces munitions et des aviateurs britanniques, mais aussi canadiens, australiens et néo-zélandais, les avions décollent en deux formations, de manière à atteindre simultanément la côte de la Hollande occupée, même si leurs objectifs sont éloignés. Dès lors, ils sont la cible de la DCA allemande : trois appareils sont abattus et un doit faire demi-tour.

Cinq autres atteignent le barrage de Möhnesee, que trois d'entre eux parviennent à bombarder. L'ouvrage est sérieusement endommagé.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 13

Enfin, trois bombardiers visent le barrage d'Edersee, créant là aussi une large brèche. En revanche, trois autres barrages ne seront jamais atteints. Huit des 19 aéronefs sont perdus.

À court terme, l'effet de l'opération Chastise est positif pour les Alliés : la production d'eau douce et d'électricité dans la Ruhr est drastiquement réduite, alors que des infrastructures (usines, mines, ponts, voies de communication...) sont détruites, inondées ou endommagées jusqu'à 80 kilomètres en aval. Mais le bilan humain est très lourd : 53 des 133 membres d'équipage sont tués, ainsi qu'environ 1650 personnes au sol, dont plus de 1000 prisonniers de guerre alliés (ukrainiens et français principalement).

Deux semaines plus tard, la production électrique est revenue à son niveau d'avant l'attaque de la RAF, comme pour l'eau au bout d'un mois. Mais entre-temps, les Allemands ont dû mobiliser d'importantes ressources en hommes et en matériel pour réparer les dégâts ; en face, la propagande consécutive à ce raid remonte le moral des populations alliées, particulièrement en Angleterre, très touchée jusque là par les bombardements allemands. Au point que les pilotes ayant participé à l'opération resteront connus comme les « Dambusters » (« briseurs de barrages ») et feront l'objet d'un film éponyme en 1955. « The Dambusters » est d'ailleurs encore aujourd'hui le surnom de l'escadron 617 de la RAF.

1952 : L'ATTAQUE SUR LE BARRAGE DE SUI-HO

Fin juin 1952, alors que l'affrontement est-ouest consécutif à l'invasion de la Corée du Sud par celle du Nord dure déjà depuis deux ans, les négociations en vue d'une trêve, menées dans le village de Panmunjeom, sont au point mort. Pour pousser le camp adverse (Corée du Nord, URSS et République populaire de Chine) à les relancer, les stratèges du Commandement des Nations unies (en l'occurrence, des généraux et amiraux américains) ont une idée : détruire l'important complexe hydroélectrique associé au barrage de Sui-ho, près de la frontière entre la Corée du Nord et la Chine.

Ce barrage, construit une décennie auparavant par les Japonais, est à l'époque le 4^e plus grand du monde, avec 853 mètres de longueur et 160 de hauteur. Ses six générateurs et d'autres centrales électriques proches alimentent en électricité la majeure partie occidentale de la Corée du Nord, ainsi que des régions chinoises frontalières.

Les 23, 24, 26 et 27 juin 1952, les avions occidentaux effectuent pas moins de 1514 sorties, depuis le sol ou depuis des porte-avions ; 670 aéronefs sont impliqués, principalement des forces américaines (Air Force, Navy et Marines) et plus modestement de l'armée de l'air sud-africaine. En face, Soviétiques, Nord-Coréens et Chinois disposent de 485 chasseurs intercepteurs Mig, et de 87 canons antiaériens.

SUCCÈS MILITAIRE, MAIS ÉCHEC POLITIQUE

Après quatre jours de bombardements, l'opération est un succès militaire : le barrage et les centrales sont détruits en quasi-totalité (11 générateurs sur 13) ; la Corée du Nord vient de perdre 90% de ses capacités de production électrique, vivra un black-out total de deux semaines, et ne recouvrera pas ses capacités avant la fin du conflit. Côté chinois, on estime à 23% la baisse de fourniture électrique dans la région voisine de Dairen. Les forces de l'ONU n'ont perdu que cinq aéronefs, dont les équipages ont tous été secourus.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 14

En revanche, côté politique, l'échec est total. Au Royaume-Uni, l'opposition travailliste attaque le gouvernement conservateur de Winston Churchill, l'accusant d'avoir risqué de déclencher la Troisième Guerre mondiale. Aux États-Unis, Harry Truman essuie les critiques inverses : face au succès de l'opération, ses opposants demandent pourquoi l'ONU a attendu deux ans avant de la mener.

Cette bronca en Occident empêche les négociateurs de l'ONU de pousser le camp communiste à la trêve, comme les officiers américains le souhaitaient. La Guerre de Corée durera encore plus d'un an, jusqu'à l'armistice de Panmunjeom du 27 juillet 1953 (même si les deux Corée sont toujours officiellement en guerre).

ihedn.fr

Contre-offensive ukrainienne : comment Kiev affine sa stratégie

L'armée ukrainienne a repris plusieurs localités dans l'est du pays, mais elle a aussi perdu du matériel, notamment des blindés que lui avaient fournis les États-Unis et l'Allemagne.

De notre envoyé spécial en Ukraine, Boris Mabillard



Évoquée de longues semaines, la contre-offensive ukrainienne s'articule sur plusieurs axes. (Photo d'illustration) © ANATOLII STEPANOV / AFP
Publié le 12/06/2023 à 14h54

Des centaines d'explosions ont brisé le silence de la nuit à Velyka Novosilka. Depuis trois jours, les carreaux des bombes empêchent de dormir les derniers habitants de cette région dans l'est de l'Ukraine. Mais, se réjouit Yuriy Sak, conseiller du ministre de la Défense ukrainien, la plupart des obus ont été crachés par des canons ukrainiens sur les positions russes. L'activité guerrière a redoublé sur plusieurs points de la ligne de front, notamment dans l'est et le sud-est de l'Ukraine, dans les oblasts de Donetsk et de Zaporijia.

Est-ce donc cela la contre-offensive dont tout le monde parle depuis des mois ? Les langues des soldats interrogées se figent, le mot d'ordre est le silence absolu et les lignes du front ne sont pas accessibles aux journalistes indépendants. Mais les signes ne trompent pas : les Ukrainiens sont à la manœuvre dans trois directions, du nord au sud en passant par l'est.

Les soldats de la 68^e posent fièrement avec le drapeau ukrainien au premier étage d'un bâtiment public en ruine du village de Blahodatne. La scène filmée par les militaires eux-mêmes a été relayée sur les réseaux sociaux. D'autres vidéos, toutes postées dimanche sur des comptes officiels de l'armée ukrainienne, montrent des combattants du 7^e bataillon de la 129^e brigade à Neskuchne. Les forces russes ont aussi abandonné le village voisin de Makarivka. Tous des villages situés sur un axe au sud de Velyka Novosilka.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 15

« Nous perdons moins d'hommes que les Russes n'en perdent »

La reconquête de ces trois localités, confirmée par la vice-ministre de la Défense Hanna Maliar, constitue la principale avancée, en termes de territoires reconquis, depuis des mois. Lundi à l'aube, Storozheve, un quatrième village non loin des trois autres, serait passé sous contrôle ukrainien. Dans la région de Bakhmout aussi l'armée ukrainienne a repoussé les forces russes. Mais au sud, dans l'oblast de Zaporijia, et notamment non loin d'Orikhiv, un terrain plat, où l'état-major ukrainien a lancé des troupes d'artillerie équipées de blindés de fabrication occidentale contre les défenses russes, l'armée a souffert de pertes importantes.

Le ministère de la Défense se refuse à commenter l'ampleur des pertes. Des images filmées par un drone russe montrent un tank Leopard de fabrication allemande se faire détruire par un missile. Sur d'autres vidéos, ce sont au moins quatre Bradley, des blindés de combat de fabrication américaine, qui gisent calcinés. « Les pertes sont inéluctables dans une guerre, explique Yuriy Sak, mais nous perdons moins d'hommes que les Russes n'en perdent. »

« Nous pouvons assurément affirmer que l'offensive ukrainienne a commencé », a déclaré Vladimir Poutine dans une interview publiée vendredi sur Telegram. Ce qui est sûr, c'est que les positions bougent légèrement en faveur des Ukrainiens, ce qui n'était plus arrivé depuis des mois. Mais, en fait, les préparatifs ont commencé il y a plusieurs semaines.

« Ce qui est visible aujourd'hui, c'est que nous avançons, explique Yuriy Sak, mais au préalable, nous avons intensément bombardé les dépôts d'armes et de munitions, la logistique et les positions d'artillerie russes. Nous avons, en termes militaires, préparé le front. Les opérations en cours s'inscrivent dans un long processus stratégique de reconquête. Ceux qui attendent une grande bataille décisive, comme celle de Stalingrad, seront déçus. »

Nouvelle phase

La guerre est donc entrée dans une nouvelle phase d'initiatives ukrainiennes après une période hivernale pendant laquelle la ligne de front n'a pratiquement pas bougé hormis la prise de Bakhmout par les forces russes et leurs supplétifs du groupe Wagner, et ce, au prix de très lourdes pertes. « Tout l'hiver, poursuit Yuriy Sak, nos ennemis ont mené une offensive de la dernière chance pour envahir la partie de l'oblast de Donetsk qui leur échappe. Ce projet a lamentablement échoué et ils ont perdu des dizaines de milliers d'hommes. Maintenant, nous passons à l'offensive à notre tour. Je dis offensive, car nous ne répliquons pas à une attaque russe qui nous aurait fait reculer. Mais, bien sûr, sur un plan plus large, il s'agit d'une contre-offensive, car nous répondons à l'invasion de notre pays par la Russie. »

Dans le nord de l'Ukraine, c'est à partir de l'oblast de Kharkiv que sont lancées les incursions en territoire russe, notamment celles menées par le Corps des volontaires russes (RDK), unité paramilitaire russe basée en Ukraine. À l'est, dans les environs de Bakhmout, de Toretsk et de Bilohorivka les combats font rage.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 16

Mais, c'est sur une bande de 80 kilomètres entre Orikhiv et Velyka Novosilka que l'armée ukrainienne semble se concentrer. Une percée à cet endroit permettrait de reconquérir Melitopol et de couper la continuité des terres occupées entre Marioupol et la Crimée. Les militaires russes ont largement anticipé cet assaut en renforçant massivement leurs défenses. « Ce n'est un secret pour personne, affirme Yuriy Sak, que nous voulons atteindre les rives de la mer d'Azov. Nous savons que la résistance sera acharnée, et ce, particulièrement dans cette direction. La destruction du barrage a contraint notre état-major de s'adapter, il le fait en attaquant partout où nos services de renseignement militaire ont décelé des vulnérabilités dans les défenses russes. »

À Bakhmout et Velyka Novosilka au moins, l'armée ukrainienne a percé la première ligne de défense russe, mais elle n'a pas encore atteint la principale : un énorme fossé hérissé de barbelés et planté de mines, longé par des rangées de dents de dragon, des blocs de béton de forme pyramidale pour stopper les chars d'assaut, et des tranchées en zigzag. Dans son rapport de dimanche, l'Institut pour l'étude de la guerre (ISW), un groupe de réflexion américain très bien informé sur le déroulement des opérations militaires, prévient que le projet ukrainien de reconquête devra surmonter des difficultés majeures : « Les forces ukrainiennes sont en train de s'atteler à une opération tactique extraordinairement difficile : un assaut frontal contre des défenses très bien préparées, et cela sans avoir de supériorité aérienne. »

Une constatation qui va dans le sens de ce que réclame Kiev depuis des mois : des avions F-16. « Dans les prochaines semaines, conclut Yuriy Sak avec amertume, le monde entier pourra voir, presque en temps réel, ce que nous coûtera en vies humaines et en pertes matérielles notre infériorité dans le ciel. Et malgré cela, nous avancerons. »

Le général Poirier, l'arme nucléaire et la guerre en Ukraine : une dialectique pas si uchronique

« ***Je crois en la vertu rationalisante de l'atome.*** » À la fois percutant et rassurant, le titre de l'entretien que le général Lucien Poirier avait accordé au Monde le 27 mai 2006 (1) pourrait-il nous éclairer sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'arme nucléaire française et les équilibres stratégiques mondiaux ?

Soulignons d'ailleurs que ce questionnement paraît particulièrement opportun. En effet, le véritable « procès en hérésie » qui a suivi l'entretien d'Emmanuel Macron à la télévision française, le mercredi 12 octobre 2022, démontre la nécessité de revenir sereinement aux fondamentaux de notre doctrine en la matière. D'après nombre de ses détracteurs, le président aurait commis plusieurs bévues ; ils répètent, d'une même voix, que le chef de l'État s'est mystérieusement égaré, d'une part, dans la définition des « intérêts fondamentaux », en fait des « intérêts vitaux », qui devraient, en réalité, être vagues et, d'autre part, les intérêts européens, qui seraient inclus dans la dissuasion nucléaire française.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 17

En outre, lorsque l'on sait qu'une chercheuse de l'IRSEM spécialiste de la dissuasion et du désarmement nucléaires n'a pas eu l'autorisation de sa hiérarchie pour être auditionnée devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, un mois après l'entretien d'Emmanuel Macron, pour parler de la dissuasion devant les représentations de la Nation, on peut mesurer la réelle fébrilité du monde politico-stratégique français en la matière. À la fois « totem et tabou », le débat, en tout cas, mérite pourtant bien mieux et invoquer l'un des pères fondateurs de la doctrine française en matière nucléaire n'est ni surprenant, ni incongru, même si l'environnement stratégique a profondément changé depuis son décès, le 10 janvier 2013. Le général Poirier, en effet, a construit une boîte à outils aux vertus si « immuables » pour penser la stratégie nucléaire que l'on peut légitimement s'interroger, à l'aune de son raisonnement, sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur les forces nucléaires françaises et, surtout, sur la doctrine de dissuasion de notre pays face à un environnement stratégique mondial peut-être pas si insolite que cela.

C'est en 1965, alors qu'il vient d'être affecté au Centre de prospective et d'évaluations, un nouvel organisme dépendant directement du ministre Pierre Messmer, que le général Poirier, à ce moment-là « simple » lieutenant-colonel, va mettre en musique ce que les théoriciens d'alors, particulièrement les généraux Beaufre et Gallois, avaient théorisé sous l'appellation de la dissuasion « du faible au fort ». Lucien Poirier va ainsi « inventer » une logique de dissuasion propre à une puissance moyenne dans le contexte de la guerre froide.

Pour Poirier, qui a posé un certain nombre d'invariants, la stratégie du faible au fort se fonde sur le postulat que posséder un certain nombre d'armes nucléaires suffit pour dissuader un adversaire. L'armement est proportionné à la valeur de l'enjeu que l'on représente aux yeux d'un éventuel agresseur. Par ailleurs, la dissuasion nucléaire n'abolit pas la guerre ; elle interdit « seulement » les formes de guerre paroxystiques entre les puissances nucléaires ayant à défendre leur existence et leur territoire. Poirier parle d'« intérêts vitaux », ce que représente la substance vive des États, à savoir leur territoire, leur population, leur manière de vivre, leur existence, etc., ce qui pouvait se résumer par l'intégrité du territoire national et l'autonomie de décision politique.

On reproche au chef de l'État, dans son entretien télévisé, sa grave imprudence lorsqu'il a indiqué qu'« une attaque balistique ou nucléaire en Ukraine ou dans la région » ne relèverait pas de la dissuasion nucléaire de notre pays. D'après ses détracteurs, il convient de conserver une certaine ambiguïté sur ce que recouvrent les intérêts vitaux. Les États dotés d'armes nucléaires, d'une façon générale, semblent maintenir effectivement un degré variable d'ambiguïté nucléaire, laquelle est censée ouvrir une marge d'incertitude qui, en théorie, renforce la dissuasion. Or, Poirier ne partage pas cette opinion : « L'incertitude ne peut concerner que le moment où l'on considère l'intérêt vital menacé. L'intérêt vital en tant que tel, c'est l'espace national. D'où un corollaire concernant les alliances : une puissance nucléaire ne peut pas prétendre protéger le territoire ou les intérêts d'un allié, parce que les intérêts de celui-ci ne correspondent pas à l'intérêt vital stricto sensu. (2) » C'est ici effectivement qu'intervient la problématique de l'alliance. Reprenant en cela l'analyse du général Gallois, qui estimait que l'arme nucléaire se prêtait mal aux alliances militaires, Poirier pensait que la dissuasion devait concerner que le territoire national.

Certes, il accepte bien volontiers que toute stratégie n'ait pas vocation à être figée. « Objet vivant », elle se modifie en fonction des circonstances, des rapports internationaux, de l'état de la technique, des menaces et des capacités d'agression des autres, etc.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 18

Pourtant, il a toujours fait preuve d'une réelle régularité dans la conception qu'il avait des limites de validité de la dissuasion nucléaire, laquelle ne pouvait pas couvrir n'importe quelle menace d'agression à n'importe quel endroit. Le général Poirier, pourtant bien conscient que, pour la France, la sécurité de ses voisins prolonge la sienne, réfute que la dissuasion puisse être élargie sauf « si un jour l'Europe est unie au point que les intérêts vitaux de Paul soient aussi les intérêts vitaux de Pierre et que ça ne soit pas simplement décidé par des politiques et des experts militaires, mais ressenti viscéralement par les opinions des pays concernés, [...] [Mais] nous en sommes encore loin (3) ».

Remarquons qu'après la fin de la guerre froide et celle du monde bipolaire, le général Poirier, alors qu'il poursuit sa réflexion sur le sujet, avait pris acte de cette évolution en publiant deux ouvrages particulièrement percutants. Dans le premier, *La Crise des fondements* (1994), il propose une substitution doctrinale plutôt radicale : la dissuasion nucléaire, provisoirement sans objet, devrait laisser la place à l'« attente stratégique ». « Faute d'ennemi désigné menaçant notre espace national [...], la manœuvre dissuasive est actuellement privée d'objet au bénéfice d'une posture d'attente stratégique, et le concept [...] est réduit à l'état de concept dormant [...], mais tout se passe comme si l'esprit de notre dissuasion nucléaire régnait encore malgré les transformations du contexte politico-stratégique. (4) » Dans *La Réserve et l'attente* (2000), il développe ce concept dans la perspective d'une défense européenne. Il n'échappe pas au général que le projet politico-stratégique de notre pays d'une défense de l'Europe, par l'Europe et pour l'Europe, doit s'articuler, d'une façon ou d'une autre, avec l'autonomie de la production et de l'emploi de forces nucléaires. Rappelons que le Livre blanc de 1994 est, à cet égard, empreint d'audace : « La problématique d'une doctrine nucléaire européenne est appelée à devenir une des questions majeures de la construction d'une défense européenne commune. [...] Avec le nucléaire, en effet, l'autonomie de l'Europe en matière de défense est possible. Sans lui, elle est exclue. (5) » Les présidents successifs depuis le milieu des années 1990 s'efforcent de mettre en cohérence cette articulation. On se souvient du discours de François Hollande à Istres qui affirma : « La France a en plus, avec ses partenaires européens, une solidarité [...]. Qui pourrait donc croire qu'une agression, qui mettrait en cause la survie de l'Europe [allusion à l'invasion de la péninsule de Crimée en Ukraine, menée par la Russie en février et mars 2014] n'aurait aucune conséquence ? C'est pourquoi notre dissuasion va de pair avec le renforcement constant de l'Europe de la défense. (6) » Cette communauté politico-stratégique qui se dessine semble ainsi ne pas se superposer uniquement à l'Union européenne, mais à la communauté euro-atlantique. Cette interprétation élargie des intérêts vitaux a clairement été réaffirmée par Emmanuel Macron lors de son discours du 7 février 2020, prononcé à l'École militaire : « Nos forces nucléaires [...] renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et, à cet égard, ont une dimension authentiquement européenne. (7) »

Il est, par ailleurs, intéressant de revenir à ce que dit la Revue nationale et stratégique (2022) dont l'objectif stratégique premier est d'ailleurs intitulé « Une dissuasion nucléaire robuste et crédible (8) ». Sous le sous-titre « La dimension européenne de la dissuasion française », on peut lire : « Le conflit en Ukraine constitue un révélateur du rôle essentiel que jouent nos forces nucléaires dans la sécurité de l'espace euro-atlantique. Il démontre la nécessité de conserver une dissuasion nucléaire, robuste et crédible pour prévenir une guerre majeure, garantir la liberté d'action de la France et préserver ses intérêts vitaux, qui ont une dimension européenne. » Y aurait-il un hiatus entre cette évolution, d'une part, et l'affirmation du président Macron selon laquelle l'Ukraine et la région ne faisaient pas partie des intérêts « fondamentaux » – « vitaux » aurait été sans doute préférable – de notre pays, d'autre part ?



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 19

Remarquons préalablement que l'ambiguïté sémantique (« défense (commune) européenne », « Europe de la défense », « défense euro-atlantique ») du projet politique français, associée à un exercice compliqué pour promouvoir à la fois celui-ci et le dogme de la « souveraineté », dont les forces nucléaires sont la réification, participe à cette équivocité. Or, comme le démontre Poirier, la crédibilité de la dissuasion nucléaire, auprès de l'agresseur potentiel, a, outre une composante technique dans la mesure où il est nécessaire de montrer que l'instrument de dissuasion a les vertus stratégiques capables de produire les effets anticipés, une dimension psychologique.

Ce qui importe ici est de savoir si le président de notre pays fait tout pour démontrer sa volonté d'actionner, si nécessaire, le lancement d'armes nucléaires en guise de représailles. Or, force est de reconnaître que si Emmanuel Macron a fait preuve d'une certaine constance, depuis qu'il est président, dans sa détermination à assumer son rôle en la matière pour ce qui concerne la sanctuarisation de notre pays, c'est bien plus compliqué pour l'identification de la zone concernée par l'élargissement de la dissuasion. Mais cela est logique, car la dissuasion nucléaire française n'est pas encore un élément fédérateur des opinions européennes. Et elle ne risque pas de le devenir lorsque l'on voit que c'est essentiellement, si ce n'est exclusivement, l'OTAN qui tire son épingle du jeu dans la guerre en Ukraine, et certainement pas la « licorne » française qu'est l'Europe-puissance. Le président Macron en a certainement pris acte lorsqu'il a affirmé urbi et orbi que l'Ukraine et sa région ne faisaient pas partie des intérêts « fondamentaux » de notre pays.

Notes

- (1) Daniel Vernet, entretien avec le général Poirier, « Je crois en la vertu rationalisante du nucléaire », Le Monde, 27 mai 2006.
- (2) Ibid.
- (3) Ibid.
- (4) Lucien Poirier, Stratégie théorique III, Paris, Economica, 1996, p. 32.
- (5) Livre Blanc sur la Défense, 1994.
- (6) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, sur la dissuasion nucléaire, à Istres le 19 février 2015.
- (7) Discours du président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27e promotion de l'École de guerre.
- (8) <http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2022/11/revue-nationale-strategique-07112022.pdf>
areion24.news

Article rédigé par Elise Lambert - FranceTélévisions

Publié le 20/06/2023 06:00



Depuis le début de l'invasion russe, fin février 2022, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a obtenu des millions de dollars d'aide militaire de la part de ses alliés. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

Depuis le début de l'invasion russe, l'Ukraine a reçu de nombreuses armes modernes de la part de ses



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 20

alliés occidentaux mais continue d'utiliser du matériel ancien. De son côté, Moscou dispose d'un stock plus étendu, mais qui se réduit au fil des combats.

De nouvelles armes pour une guerre qui dure. Depuis le début de l'invasion russe, fin février 2022, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a obtenu des millions de dollars d'aide militaire de la part de ses alliés : munitions, artillerie, véhicules blindés... Pour mener à bien sa contre-offensive, l'Ukraine a besoin d'augmenter sa puissance de feu.

De son côté, la Russie, considérée comme la deuxième armée la plus puissante au monde, a obtenu de rapides gains territoriaux au début du conflit mais a *"surestimé ses capacités militaires"* et a rapidement été obligée de se replier, analyse le général Jérôme Pellistrandi. Désormais, son armée *"peut alimenter le front, mais avec des matériels obsolètes"*.

F-16, missile Kinjal, canon Caesar... Si aucune arme, seule, ne peut changer le cours du conflit, certaines ont joué un rôle déterminant dans les opérations. Franceinfo dresse une liste non exhaustive de l'armement utilisé sur le terrain.

Côté ukrainien, des armes modernes livrées par les Occidentaux

L'obusier Caesar. Le Caesar est un canon de 155 mm posé sur un camion blindé. *"Il est très mobile, simple d'utilisation et très précis dans ses tirs"*, explique le général Jérôme Pellistrandi. Pièce majeure de l'artillerie française, il peut tirer six coups par minute, et jusqu'à 40 km. La France a cédé 18 canons Caesar à l'Ukraine et s'est engagée à en livrer 12 autres d'ici mars 2024. Il a notamment été déployé dans le Donbass. La portée de ce canon lui permet de *"détruire des dépôts de carburant, des postes de commandement"*, complète le militaire.



Pièce majeure de l'artillerie française, le canon Caesar peut tirer six coups par minute, et jusqu'à 40 km. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

Les lance-roquettes M142 Himars. Ces lance-roquettes sont montés sur un blindé léger et sont très

mobiles. Ils peuvent frapper des cibles lointaines, jusqu'à 80 km, rouler jusqu'à 85 km/h et éviter facilement les contre-attaques, précise *Le Monde*. Les

Américains en ont livré une vingtaine à l'Ukraine à l'été 2022. *"En frappant très loin derrière les lignes russes, le Himars a détruit des réserves russes et créé une pénurie logistique"*, analyse Stéphane Audrand, consultant indépendant en risques internationaux.



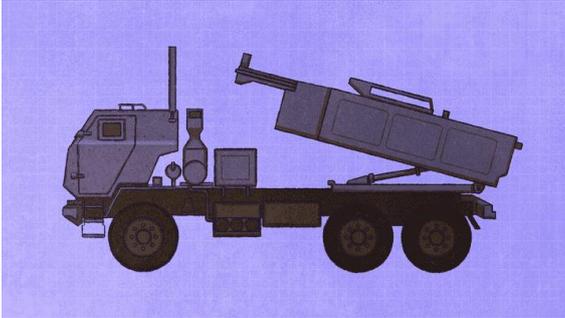
La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 21



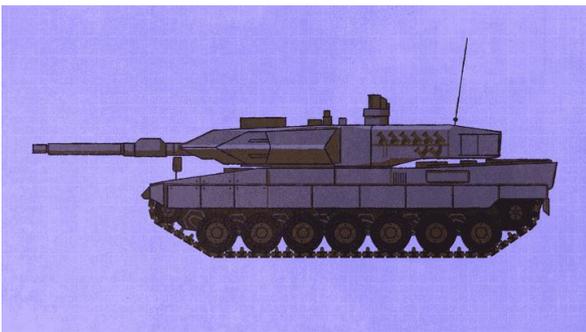
Le lance-roquettes M142 Himars peut frapper des cibles lointaines, jusqu'à 80 km. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

Les chars. Le char est un véhicule blindé de combat qui dispose d'un canon. *"Il sert à engager l'ennemi tout en étant protégé, il soutient l'infanterie [corps de l'armée chargé de la conquête et de l'occupation du terrain] dans sa progression en combattant les autres véhicules"*, décrit

Yohann Michel, analyste à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).

La France a annoncé en janvier la livraison de blindés légers **AMX-10 RC**. Ce véhicule léger à roues est équipé de canons de 105 mm et de deux mitrailleuses. Il peut aller jusqu'à 60 km/h sur route, précise le ministère des Armées. *"C'est un matériel indispensable pour la contre-offensive. Il sera situé en première ligne, il va détecter les positions ennemies et permettre d'engager le combat"*, explique Jérôme Pellistrandi. Doté d'une très bonne motricité, il peut s'infiltrer sur les routes, les chemins, les forêts. Les Etats-Unis ont livré des blindés similaires : **les Bradley**.

Le Leopard 2 est un char lourd de conception allemande, déployé par de nombreuses armées en Europe. Equipé d'un canon de 120 mm, il est extrêmement puissant et très mobile, même sur un terrain accidenté. *"Une fois que le repérage a été fait, qu'il s'est appuyé sur les informations transmises par les drones, l'artillerie et les AMX-10 RC, le char Leopard 2 va détruire les chars russes"*, illustre Jérôme Pellistrandi. Une coalition réunie autour de l'Allemagne doit livrer au moins 40 chars Leopard 2 à Kiev, précise Stéphane Audrand.



Le Leopard 2 est un char lourd de conception allemande. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

En janvier, le Royaume-Uni a annoncé livrer à Kiev 14 chars **Challenger 2** et les Etats-Unis ont promis une trentaine de chars **M1 Abrams**. Les Français ont aussi livré des **VAB** (véhicule de l'avant blindé), qui permettent de mettre à l'abri les fantassins sur le champ de bataille.

Les missiles. Le missile se distingue de la roquette et peut globalement changer de direction en cours de vol. *"Il peut servir la défense antiaérienne, frapper le sol, être tiré depuis un appareil volant ou depuis le sol"*, explique Yohann Michel.

Les lance-missiles antichars Javelin sont des missiles américains portables *"très simples à utiliser. Ils attaquent les chars ennemis par le haut"*, là où le blindage est le moins épais, explique Stéphane Audrand. *"Ils ont été très utilisés dans la bataille de Kiev pour lutter contre l'offensive russe"*, complète Yohann Michel. Il est en revanche moins efficace lorsque le front est figé. Livré en grande quantité par les Américains, il est devenu un symbole de la résistance ukrainienne. L'Ukraine a également reçu des **missiles antichars anglo-suédois NLAW**. La France a livré des **missiles antichars Milan**.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 22

Concernant **les missiles antiaériens portables** (Manpads), qui visent à détruire une cible dans les airs depuis le sol, l'Ukraine a reçu des missiles **Stinger** américains, des **Grom polonais** ou des **Mistral** français. Ce sont des armes qui ont un guidage infrarouge et peuvent aller jusqu'à 8 km, relève *Le Monde*. *"Ils peuvent être utilisés par un homme seul, abattre un hélicoptère ou un avion volant à basse altitude"*, décrit Stéphane Audrand.

L'avion de chasse F-16. Mi-mai, les Etats-Unis ont ouvert la voie à la livraison par d'autres pays de ces chasseurs bombardiers. Polyvalents, ils peuvent attaquer les avions adverses et frapper au sol. *"Les Occidentaux n'auront aucun mal à en céder à Kiev"*, précise Stéphane Audrand, puisqu'ils sont très répandus dans le monde, même si le soutien et la formation des pilotes seront complexes et longs à mettre en place. Leur utilisation ne va pas radicalement changer le cours de la guerre, mais l'Ukraine pourra mieux se défendre.

Le drone Bayraktar TB2. Ce drone fabriqué par les Turcs est équipé de missiles et a été très efficace au début de la guerre, durant la phase mobile. *"Equipé d'une caméra, il produit de l'image et peut tirer des petits missiles dans un rayon de 150 km. Il a une grande endurance, plus de 20 heures en l'air, mais demeure assez vulnérable"*, relève Stéphane Audrand. Ces drones auraient eu un rôle important dans le naufrage, en avril 2022, du croiseur russe *Moskva*, pointe *Le Monde*.

Le système américain de défense antiaérienne Patriot. Dès le début de la guerre, les Russes ont attaqué l'Ukraine depuis l'air avec des missiles de croisière. Ils ont tiré sur les populations et les infrastructures. *"L'Ukraine avait besoin de défendre son espace aérien, et le système Patriot est extrêmement précis et fiable"*, explique Stéphane Audrand. Ce système de missile sol-air est capable d'abattre des missiles de croisière et des avions à haute altitude. Il peut viser des cibles jusqu'à 160 km. Début mai, l'Ukraine a déclaré avoir abattu pour la première fois un missile hypersonique russe de type Kinjal à l'aide du système Patriot.

Côté russe, des armes nombreuses, pour la plupart héritées de l'époque soviétique

Les chars. *"Les Russes comme les Ukrainiens ont des engins qui datent de l'URSS, mais ce sont eux qui les fabriquaient et ils ont un peu moins de problèmes d'approvisionnement que l'Ukraine"*, décrit Stéphane Audrand. Ils disposent d'une série de chars dont le nom commence par T, suivi d'un nombre qui correspond à son année de fabrication. *"Ils s'appuient beaucoup sur le T72 (aussi détenu par l'Ukraine), qui est léger, moins bien protégé mais très mobile"*, explique le spécialiste. Il permet de percer un front et de protéger l'infanterie. L'armée russe déploie aussi beaucoup de **T80 et T90**, et ressort désormais des réserves les **T55**, *"totalement obsolètes mais encore utiles"*, complète Jérôme Pellistrandi.

*"Les Russes ont également une panoplie très importante de véhicules de combat de l'infanterie de type **BRDM, BTR**, mais avec une logistique derrière qui ne fonctionne pas de manière efficace"*, poursuit Jérôme Pellistrandi.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 23

Les missiles. La Russie dispose d'une panoplie "extrêmement complète" de missiles, précise Jérôme Pellistrandi. Les plus utilisés ont été des missiles sol-sol **Iskander**. Ce missile balistique suit une trajectoire parabolique avant de retomber sur sa cible. Il peut atteindre une cible au sol jusqu'à 500 kilomètres, détaille *Le Monde*. Ils peuvent avoir une tête conventionnelle ou nucléaire. Des

missiles Iskander ont été transférés par la Russie en Biélorussie, pour viser l'Ukraine.



Le système de missile balistique Iskander peut atteindre une cible au sol jusqu'à 500 kilomètres. (HELOISE KROB / FRANCEINFO)

Le missile Kinjal (qui signifie "poignard" en russe) est l'une des armes vantées comme "invincibles" par Vladimir Poutine. Largué depuis un avion, un missile Kinjal va commencer à avoir une trajectoire

en cloche puis se diriger vers sa cible à une vitesse pouvant atteindre, selon Moscou, Mach 10, soit 12 000 km/h. Une vitesse qui le rend ainsi extrêmement difficile à intercepter. Le 16 mai, l'Ukraine a affirmé avoir abattu six missiles Kinjal lors d'une attaque nocturne.

Les avions. Jusqu'ici, "l'arme aérienne russe a été assez peu utilisée. Ils ont perdu à peu près 90 avions et 90 hélicoptères, ce qui est très peu par rapport à leur parc", estime Jérôme Pellistrandi.

L'un des avions utilisés est le **Soukhoï Su-34**. "Les avions russes participent aux bombardements à longue distance en utilisant des missiles de croisière."



L'un des avions utilisés par la Russie est le Soukhoï Su-34. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

Aujourd'hui, un Su-34 "ne pourrait pas directement attaquer Kiev car il serait intercepté par le système Patriot. Mais il bombarde sur la ligne de front, c'est un appui-feu", poursuit le général. Il existe également des **Soukhoï-25, 30 et 35**. La Russie dispose également **d'avions Tupolev**, des bombardiers supersoniques qui peuvent atteindre

des cibles à 3 000 kilomètres. En janvier, l'Ukraine a dit avoir intercepté 40 missiles tirés à partir de bombardiers **Tupolev-75** au-delà de la mer Caspienne.

Les drones. "Les Russes détruisent beaucoup l'artillerie adverse avec des drones", relève Stéphane Audrand. L'un d'entre eux est le drone **Lancet**. Il s'agit d'un petit drone autonome, qui va rôder au-dessus d'une zone plus ou moins large et, si ses capteurs repèrent une cible, va exploser dessus. "Ce sont des drones qui ne sont pas chers à produire. Beaucoup ont été utilisés au début de la guerre", précise le spécialiste.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

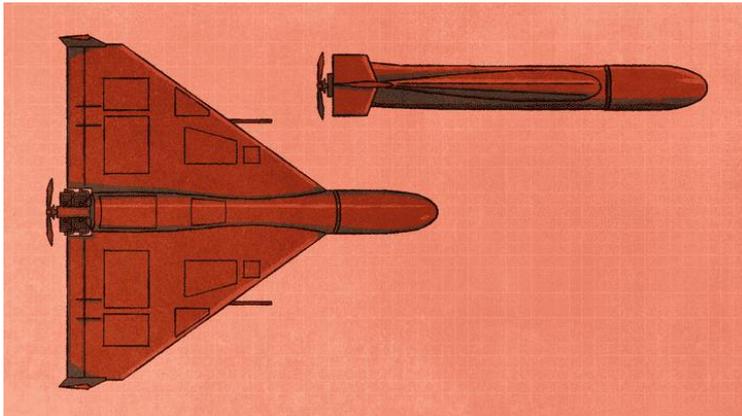
<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 24

Moscou utilise également des **drones iraniens Shahed 136**. Ce "drone kamikaze" a une portée de 250 kilomètres. Fin mai, les forces russes ont lancé 48 frappes de drones Shahed dans les régions de Dnipropetrovsk, Zaporijjia et Kharkiv.



Le drone iranien Shahed 136 a une portée de 250 kilomètres. (HELOÏSE KROB / FRANCEINFO)

Le système de défense antiaérien Pantsir. Ce mot russe signifie "carapace". C'est un système mobile de défense antiaérienne à courte et moyenne portée, jusqu'à 18 kilomètres, relève *Courrier international*. En janvier 2023, des images diffusées sur les réseaux sociaux montraient l'installation à Moscou de systèmes Pantsir S-1, destinés à

intercepter notamment les missiles de croisière et balistiques envoyés par l'Ukraine.

Caucase du Sud : une extension du conflit ukrainien

L'invasion russe de l'Ukraine a déstabilisé non seulement l'Europe, mais aussi son voisinage immédiat, y compris l'environnement géopolitique hautement complexe du Caucase du Sud. Les répercussions de la guerre d'Ukraine se font ressentir dans les trois pays de la région, tous étroitement liés à la Russie, notamment par le commerce, les envois de fonds et le tourisme. Les sanctions économiques imposées contre la Russie ont énormément affecté le cours du rouble, diminuant les envois de fonds par les diasporas des trois pays caucasiens vivant en Russie. Cette situation risque de perdurer, car la Russie restera isolée à court et moyen terme. En outre, selon les prévisions du Programme alimentaire mondial, le monde est confronté à une crise alimentaire mondiale (1). En raison de la guerre, la Russie pourrait limiter davantage les exportations de blé afin de préserver sa propre sécurité alimentaire. Ceci toucherait directement le Caucase du Sud, car la Russie est le principal exportateur de blé vers ces pays, fournissant 94 % des besoins totaux de la Géorgie, 96 % pour l'Azerbaïdjan et 98 % pour l'Arménie.

La guerre en Ukraine a également affecté les politiques étrangères des trois pays, largement influencées par des acteurs extérieurs. Tout en mettant la priorité sur sa guerre en Ukraine, la Russie n'oublie pas sa présence dans le Caucase du Sud, en particulier à un moment où d'autres acteurs internationaux tentent d'y renforcer leurs positions. Les enjeux géopolitiques varient d'un pays sud-caucasien à l'autre en fonction de leurs relations avec la Russie.

La Russie fait-elle main basse sur la Géorgie ?

Ancienne pionnière des réformes de démocratisation réussies parmi les pays du Partenariat oriental, la Géorgie d'aujourd'hui se retrouve dans une situation plus difficile. En effet, il s'opère actuellement en Géorgie une scission institutionnelle quant à la position à adopter à l'égard de la guerre en Ukraine, opposant le Premier ministre géorgien, Irakli Garibachvili, à la présidente Salomé Zourabichvili.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 25

Après avoir initialement condamné l'invasion de l'Ukraine (2), Garibachvili a décidé que le pays maintiendrait une position neutre en renonçant à se joindre aux sanctions contre la Russie. Il a justifié cette politique par le besoin de défendre les intérêts nationaux. Cela a suscité de vives critiques en Ukraine et en Europe, ainsi qu'au sein de la société géorgienne. Craignant un isolement international de la Géorgie, Zourabichvili s'est activée auprès des partenaires européens pour tenter de calmer la situation (3). Cet affrontement interne se déroule dans une société habituée aux agressions russes et où l'opinion publique craint que la Géorgie ne fasse à son tour l'objet d'une intervention militaire russe. Cette crainte n'est pas sans fondement. Les troupes russes, en effet, sont toujours stationnées dans les régions sécessionnistes d'Abkhazie et de Tskhinvali (Ossétie du Sud). Indéniablement, cela constitue une menace pour le pays, qui n'est pas préparé à un tel affrontement sur le plan militaire.

Le gouvernement géorgien marche maintenant sur une corde raide, essayant de trouver un équilibre entre l'apaisement de la Russie et les aspirations géorgiennes à une intégration euro-atlantique. Ainsi, Tbilissi a manifesté sa volonté de travailler avec l'Occident en se joignant au vote pour expulser la Russie du Conseil de l'Europe, à la résolution de l'ONU condamnant la Russie et à l'enquête de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre russes présumés. L'avenir du rapprochement paraît toutefois incertain, vu que l'Union européenne a invoqué sa « conditionnalité négative » et carrément refusé le statut de candidat à la Géorgie. Ce déni n'est pas seulement dû à la décision de Tbilissi de maintenir une position neutre, mais aussi aux liens étroits qu'entretient le Rêve géorgien, parti au pouvoir à Tbilissi, avec certains dirigeants russes. Sans conteste, ces relations privilégiées ont conduit à une reprise des relations économiques entre les deux pays, ce qui pourrait avoir un effet déterminant sur l'orientation politique de la Géorgie, qui demeure un pays en développement en manque d'investissements étrangers.

Bien sûr, la décision de l'UE est fondée sur les principes établis qui régissent l'adhésion de nouveaux membres : l'intégration européenne implique certaines règles à suivre, des réformes à mettre en œuvre et, surtout, une politique étrangère cohérente à développer. Tant que ces conditions d'admission ne sont pas remplies, l'UE a le droit légitime de suspendre le processus d'intégration. Néanmoins, cette politique consistant à « punir » la Géorgie, même temporairement, comporte ses propres risques, car elle mène nécessairement à une dépendance économique croissante de Tbilissi à l'égard de la Russie, comme en témoignent les données des échanges commerciaux du pays (4).

Enfin, le décret du président russe Vladimir Poutine pour une mobilisation partielle en septembre, en réponse aux difficultés de sa campagne en Ukraine, a provoqué une vague migratoire de Russes vers la Géorgie, qui représente une destination de choix en raison de la levée des visas pour les Russes (5). Des milliers de Russes cherchant à fuir la mobilisation ont ainsi franchi la frontière géorgienne, mettant des pressions supplémentaires sur un État déjà fragile.

Le gaz azerbaïdjanais est important

Jusqu'à récemment, la Russie utilisait le conflit non résolu du Haut-Karabagh comme levier pour exercer une influence sur l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Cette situation a changé après la guerre déclenchée par l'Azerbaïdjan au cours de l'automne 2020. Pendant la guerre, la Turquie a ouvertement soutenu Bakou et cela lui a ouvert la porte d'entrée de la région. Avec leur récente déclaration de partenariat—la Déclaration de Choucha —, l'Azerbaïdjan et la Turquie ont accepté de coordonner leurs politiques étrangères (6).



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 26

Désormais, la Turquie, parfois à travers l'Azerbaïdjan, joue aux « échecs géopolitiques » avec la Russie dans le Caucase du Sud, où elle peut sacrifier quelques pions pour se placer dans une position plus avantageuse.

L'un des exemples de cette partie d'échecs est que la Russie a ouvertement accepté de partager sa position avec la Turquie dans la région, acquérant en retour une mission de maintien de la paix au Haut-Karabagh. Il s'agissait là d'un projet cher à Moscou, projet qui se trouvait bloqué depuis des années par l'opposition de Bakou. Fort de sa récente victoire, l'Azerbaïdjan, soutenu par la Turquie, viole régulièrement le cessez-le-feu de novembre 2020 dans les territoires sous mandat des Casques bleus russes, afin de discréditer la mission de maintien de la paix ou pour obtenir quelques avantages territoriaux supplémentaires. Quoi qu'il en soit, il est clair que Bakou tente de profiter du fait que l'attention de Moscou est tournée vers l'Ukraine et qu'elle n'a pas d'appétit pour renforcer son dispositif militaire au Haut-Karabagh ou intervenir militairement comme elle l'avait fait contre la Géorgie en 2008. Il n'est pas étonnant que la Russie essaie de résoudre le problème de manière diplomatique, préférant éviter une confrontation ouverte avec la Turquie. La Turquie, de son côté, agit de façon réciproque. Cela fait de la Turquie le seul membre de l'OTAN à ne pas adhérer aux sanctions et à ne pas fermer son espace aérien à la Russie.

Il n'est donc guère surprenant que le nouvel accord de l'UE avec l'Azerbaïdjan n'ait pas fait grand bruit au Kremlin. Après tout, une « Déclaration alliée » fut signée entre Vladimir Poutine et Ilham Aliyev la veille de l'invasion de l'Ukraine. Cette déclaration stipule que les parties s'abstiendront d'exercer toute activité économique qui causerait des dommages « directs ou indirects » à l'autre. En effet, comme le montre le site internet de British Petroleum (BP) en Azerbaïdjan, le géant russe Lukoil détient une participation considérable dans l'industrie énergétique azerbaïdjanaise. Il détient actuellement une participation de 25 % dans le projet d'exploration « Eau profonde de la péninsule Absheron » et de 19,9 % dans le principal champ gazier azerbaïdjanais de Shah Deniz. Les deux parties sont trop dépendantes de l'industrie énergétique pour s'affronter ouvertement.

Cela pourrait être la raison de la position neutre d'Aliyev concernant la guerre en Ukraine. Il n'a pas non plus adhéré aux sanctions et a même été absent du vote des résolutions de l'ONU contre la Russie. Fait intéressant, ces positions sont conformes à la quatrième clause de la « Déclaration alliée », stipulant que la Russie et l'Azerbaïdjan maintiennent des positions égales ou similaires sur les questions internationales.

Il convient de noter que l'accord entre l'UE et l'Azerbaïdjan ne constitue pas de véritable concurrence à la collaboration russo-azerbaïdjanaise. L'accord prévoit de doubler l'approvisionnement de l'Europe en gaz azerbaïdjanais d'ici 2027, atteignant 20 milliards de mètres cubes. Bien que ces chiffres semblent impressionnants, ils ne représentent qu'environ 6 % du gaz fourni par la Russie à l'UE en 2021 et seulement 3 % du montant total des besoins de l'Europe.

L'UE avait signé un accord avec l'Azerbaïdjan dans le contexte de sa recherche de fournisseurs d'énergie alternatifs pour remplacer la Russie autoritaire comme partenaire économique. Or, l'Azerbaïdjan présente des indices, en matière des droits de la personne, similaires à ceux de la Russie, voire pires. Avec cet accord, l'UE ne fait que renforcer la position du pouvoir autocratique à Bakou et ne réduit en rien sa propre dépendance à l'endroit de partenaires ayant un régime autoritaire.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 27

Existe-t-il une véritable alternative pour l'Arménie ?

L'Arménie est le plus vulnérable des trois pays de la région. Si la guerre contre l'Ukraine devait durer, cela affecterait grandement l'Arménie en raison de sa forte dépendance économique, énergétique et militaire vis-à-vis de la Russie. Cette situation n'a fait qu'empirer après la deuxième guerre du Haut-Karabagh et le déploiement de Casques bleus pour garantir la sécurité des Arméniens qui y vivent. Des militaires russes supplémentaires ont également été amenés sur le territoire arménien pour soutenir la protection des frontières au nord et au sud. La Turquie et l'Azerbaïdjan, profitant du fait que l'attention du monde est focalisée sur l'Ukraine, tentent de tirer le meilleur parti de la situation. Ils font pression sur l'Arménie, afin qu'elle abdique dans sa lutte pour le respect des droits des Arméniens vivant au Haut-Karabagh et afin qu'elle applique les clauses de cessez-le-feu selon leur interprétation.

En particulier, la mise en œuvre du neuvième point de la déclaration de cessez-le-feu de novembre 2020 stipule que des voies de transport doivent être ouvertes entre l'Azerbaïdjan et la région autonome du Nakhitchevan, reliant ainsi l'Azerbaïdjan et la Turquie. La route censée relier la Turquie et l'Azerbaïdjan traverse le territoire arménien, mais Ankara et Bakou exigent la fin des inspections aux frontières, allant bien au-delà de ce qui avait été convenu dans la déclaration de 2020.

Par ailleurs, l'Iran a également été actif sur cette question, s'opposant catégoriquement au projet de création d'une liaison de transport entre la Turquie et l'Azerbaïdjan à la frontière stratégique qui relie la République islamique à l'Arménie. Les Iraniens craignent également que si le projet turco-azerbaïdjanais réussissait, la prochaine cible de l'ambitieux plan visant à connecter tous les peuples turcs n'inclue également les régions du Nord de la République islamique, où vivent plus de 20 millions d'Azéris. C'est pourquoi, au fil des mois, Téhéran a de plus en plus montré ses muscles, amenant des troupes à la frontière et rappelant publiquement aux dirigeants de la Turquie et de la Russie sa ligne rouge : toute violation de sa frontière directe avec l'Arménie. De plus, pour sécuriser ses positions, Téhéran a récemment exprimé son intention d'ouvrir un consulat au Zangezour/Syunik, une région arménienne frontalière de l'Iran et de l'Azerbaïdjan (7).

La situation tendue au Zangezour a également suscité l'intérêt de l'Occident et, en particulier, des États-Unis. Notamment, l'ambassadrice des États-Unis en Arménie, Lynne Tracy, s'est rendue dans la région à plusieurs reprises, envoyant un signal clair à toutes les parties concernées que Washington surveille la situation de près. Les actions de Tracy, pressentie pour devenir ambassadrice des États-Unis en Russie (8), font suite à la visite du directeur de la CIA William Burns à Erevan le 15 juillet 2022, pour comprendre l'état des relations entre Erevan et Moscou après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

La tourmente géopolitique qui entoure l'Arménie pose un dilemme dangereux pour le pays : continuer d'être fidèle à Moscou, un partenaire stratégique qui pourtant s'avère souvent insuffisant pour servir les intérêts nationaux de l'Arménie, ou développer des relations alternatives, au risque de finir comme l'Ukraine. Récemment, l'Arménie s'est rapprochée de l'UE et approfondit également son partenariat militaire avec l'Inde. Il s'agit d'un mouvement surprenant, étant donné que la marge de manœuvre d'Erevan est très réduite.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 28

Cependant, comme dans le cas de la Géorgie, un véritable changement de politique étrangère nécessiterait des garanties extérieures ; garanties que, pour le moment, personne ne semble vouloir offrir à Erevan ou à Tbilissi.

La criminalisation avancée des élites russes est préoccupante

Après la mutinerie de Wagner, le directeur de l'Institut français des Relations internationales estime que Vladimir Poutine est affaibli sur le plan extérieur. Ce qui le rend paradoxalement plus dangereux.

Les observateurs du stupéfiant coup de force d'Evgueni Prigojine notent que Vladimir Poutine a encouragé la création, parallèlement aux forces armées nationales, de différents groupes rivaux, dont les milices Wagner. Le but était de permettre à l'Etat russe de mener des actions à l'étranger sans en endosser forcément la responsabilité. Mais surtout de permettre au chef du Kremlin de rester fermement à la tête d'un appareil militaire composite et éparpillé.

Ce système générateur de tensions a fini par accoucher d'une rébellion, la plus grave essuyée par Poutine depuis son arrivée au pouvoir il y a vingt-trois ans. Son prestige gravement terni, Poutine pourra-t-il restaurer sa mainmise et son aura d'homme fort aux yeux du monde ? L'historien Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des Relations internationales (Ifri), répond.

Le système des forces russes, composées de groupes composites et rivaux, portait-il intrinsèquement un ferment de rébellion ?

Cette question est fondamentale car elle touche le cœur des relations civilo-militaires en Russie. Peu après l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, à l'été 2000, le sous-marin nucléaire K-141 « Koursk » a fait naufrage. Comme il n'avait pas encore de base politique, le nouveau chef du Kremlin a décidé non de sanctionner le haut commandement, mais au contraire d'offrir une revanche aux forces armées qui avaient été humiliées par la défaite en 1996 de la première guerre de Tchétchénie. La seconde guerre de Tchétchénie, qui avait éclaté un an auparavant, lui a permis de rétablir graduellement le contrôle présidentiel sur les « structures de forces » - c'est-à-dire les forces armées, les forces de police et les services de renseignement, qu'on appelle les siloviki dans le système russe -, au point d'en faire sa base politique. Historiquement, en Russie, les services de renseignement ont pour mission de surveiller les militaires.

Sous l'impulsion de Poutine, une mosaïque s'est peu à peu mise en place entre les forces armées et différents groupes, dont les tensions sont entretenues par le Kremlin. S'y sont ajoutés progressivement des acteurs du type Prigojine. On se focalise sur lui car il est le plus emblématique et celui qui a probablement le mieux manœuvré ces dix dernières années. Mais on peut aussi mentionner Kadyrov, le leader tchétchène, qui a apporté un soutien immédiat à Poutine le 24 juin. Les milices sont partie prenante de l'histoire de la Russie. On dit qu'au Kremlin, il y a plusieurs tours, et que ces tours se font la guerre. Au lendemain de l'équipée du 24 juin, il est probable que ce cœur du réacteur du système Poutine a été touché, que l'équilibre de ces forces a été affecté. Les événements du 24 juin illustrent les tensions inhérentes au système civilo-militaire russe.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 29

Comment la rébellion de Wagner a révélé les fissures du pouvoir de Poutine N'est-ce pas une grande erreur de Poutine d'avoir créé ainsi une arme qui s'est retournée contre lui ?

Effectivement, la créature a échappé à son créateur. Dans cette tradition russe de faire appel à différents types de force, Prigojine présente des particularités : il ne dirige pas seulement une société classique de mercenaires, mais aussi une force active dans le cyber, la désinformation et l'action à l'étranger. Ce qui lui permet, à travers des accords notamment avec les pays africains, d'exploiter des ressources qui lui assurent une autonomie bien plus forte que celle d'autres groupes au sein du système russe. C'est sans doute ce qui explique son évolution.

Vous dites que ces milices ne sont pas une rareté dans l'histoire russe. Vous pensez à l'époque de l'URSS ?

Ça remonte à plus loin encore. Comme toute puissance coloniale ou impériale, la Russie s'est appuyée pour son expansion sur des troupes composées d'allogènes, ou de prisonniers... Poutine a repris l'idée de la Novaya Rossiya à Catherine la Grande, selon laquelle il faut repousser les frontières pour assurer la sécurité du cœur du domaine, le gosudarstvo, qui se traduit littéralement par « le domaine du maître ». Or Catherine II avait eu à gérer, à la fin du XVIII siècle, la révolte de Pougatchev.

Ce chef cosaque avait participé aux guerres de conquêtes de la tsarine, avant de se retourner contre l'autorité impériale, levant des troupes, assiégeant des villes. Il a finalement été capturé, livré à l'impératrice dans une cage de fer, et dépecé... Une sorte de répétition historique me frappe avec Prigojine. Pour reprendre un lexique médiéval, il a mené une chevauchée avec ses soudards, qui prétendent incarner l'ordre et la discipline mais qui sont pour la plupart des criminels. Et, ce qui est saisissant, c'est qu'il l'a fait en portant un discours politique. Avant de se lancer, il a diffusé des vidéos invalidant tout le discours du Kremlin sur les raisons de l'invasion de l'Ukraine, déclarant qu'elle n'était pas liée à une menace extérieure mais à la rapacité du haut commandement militaire.

Qu'en concluez-vous ?

Il faut bien comprendre à qui on a affaire. Prigojine est accusé de crimes de guerre. Il a constitué une force de bandits de grand chemin qui se sont livrés à des exactions caractérisées. Il dispose de moyens tout à fait conséquents. Et il porte effectivement un discours ultranationaliste, très inquiétant. Ce qu'a montré cette journée, c'est l'état de criminalisation avancée de la Fédération de Russie. Si l'alternative politique à Vladimir Poutine est Evgueni Prigojine, cela témoigne du degré de violence qui est aujourd'hui au cœur des élites russes. Une partie du conflit s'est déplacée sur le territoire russe avec la chevauchée de Prigojine, d'où ma référence à Pougatchev. Ma crainte, c'est que la Russie soit entrée dans un nouveau « temps des troubles », pour reprendre là aussi une formule de l'histoire russe et insister sur sa répétition.

C'est évidemment très préoccupant sur la trajectoire politique à venir de la Russie.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 30

Qu'a révélé cette journée des divisions au sein du pouvoir russe lui-même ? Faut-il s'attendre à un durcissement ? À des arrestations ?

C'est la première fois depuis 2000 que quelqu'un se lève et défie ouvertement Poutine. Les critiques, par le passé, venaient de leaders politiques comme Boris Nemtsov [vice-président du gouvernement en charge de l'Économie sous Boris Elstine, assassiné en février 2015, NDLR], ou plus tard d'opposants, exilés ou embastillés, comme Alexeï Navalny. Là, on a quelqu'un qui a des moyens militaires, qui s'est directement opposé à deux hommes clés des structures militaires de Poutine, le ministre de la Défense et le commandant de l'offensive en Ukraine. Alors, y aura-t-il des purges ? Je dirais qu'elles sont déjà en cours, elles ont démarré au début de la guerre.

On voit très régulièrement, parmi les élites russes, des disparitions, des « accidents » qui reflètent des luttes de clans. Quand le président utilise le mot « traître », comme il l'a fait dans son discours du 24 juin, cela signifie qu'il y aura châtement. Quid de l'avenir des milices de Wagner, qui doivent être versées dans l'armée régulière au 1 juillet ? Et quid de l'avenir personnel de Prigojine ? Franchement, je ne sais pas répondre. Mais, connaissant l'histoire russe et le sort réservé par Poutine à ceux qu'il appelle les traîtres, je serais très inquiet à la place de Prigojine. Même s'il a momentanément sauvé sa tête.

Evgueni Prigojine comptait, semble-t-il, sur le soutien de certains proches de Poutine...

Que le pouvoir soit ébranlé, c'est évident. Pour s'en convaincre, il suffit de relire le discours de Poutine du 24 juin, la référence à 1917 [le renversement du régime tsariste, NDLR], au « coup de poignard dans le dos », est éloquente. Oui, c'est un affront. Et oui, ça a révélé le flottement et les divisions internes au sommet de l'État russe, même si Prigojine a été stoppé et n'a pu aller jusqu'à Moscou. Il y a maintenant beaucoup d'interrogations sur la solidité et la capacité à gouverner de Poutine. Il a désormais une guerre à mener en Ukraine, et une autre sur le front intérieur.

Les dissensions apparues au sommet du Kremlin peuvent-elles avoir un impact sur la contre-offensive de Kiev ?

La contre-offensive, même si ses effets stratégiques majeurs se font attendre, montre que l'initiative est désormais du côté ukrainien et que les troupes russes sont, elles, dans une posture défensive et qu'elles ne sont plus capables d'initiative. Il est certain que, dans ce contexte, l'image d'un pouvoir politico-militaire russe divisé, ébranlé de l'intérieur, est favorable aux Ukrainiens. Cela les conduit à chercher des moyens susceptibles d'aggraver cette contradiction fondamentale au sein du pouvoir russe.

Les milices Wagner sont présentes depuis longtemps en Syrie et en Afrique, notamment en Libye et au Sahel. Le système Poutine peut-il se passer de cet outil stratégique dans ces régions ?

Wagner a été un outil d'« hybridité militaire » très utile dans le repositionnement international de la Russie depuis 2014.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 31

Récemment, Moscou a d'ailleurs monté à nouveau des opérations en Syrie, pour montrer que ce qui se passe sur le front ukrainien ne les décourage pas d'exercer une pression très forte au Levant. Il faut distinguer les troupes de Prigojine, engagées dans le Donbass, appelées à rejoindre les forces armées régulières, de celles constituées à l'étranger. Ce dispositif va-t-il se dissoudre de lui-même ou être repris en main par quelqu'un d'autre ? Prigojine va-t-il contrôler ses mercenaires à distance depuis la Russie ou la Biélorussie, ou seront-ils récupérés par les services de renseignement ? Très franchement, je ne sais pas.

Au niveau international, Poutine peut-il encore apparaître comme un partenaire fiable pour ses alliés, la Chine, la Turquie, l'Iran... ?

Non. Il apparaît désormais comme un partenaire acculé sur son propre territoire. C'est évidemment interprété comme un signe de faiblesse. D'abord par la Chine : il ne faut jamais oublier que le reproche le plus fort exprimé par Pékin à l'égard de Moscou a été la chute du Parti communiste de l'Union soviétique en 1991. Dans les soutiens qui se sont manifestés, il est intéressant de noter celui, immédiat, du président turc Erdogan. Il doit se lire à mon sens comme un effet miroir du soutien apporté par Poutine à Erdogan en 2016, lors de la tentative de coup d'Etat en Turquie. Mais un certain nombre de pays, notamment le Kazakhstan, pourtant sollicité, ont expliqué qu'il s'agissait d'une affaire intérieure à la Russie. Sur le plan international, l'image de Poutine est sérieusement écornée, le mot est faible.

Avec quelles conséquences ? Poutine ne risque-t-il pas de faire davantage de surenchère militaire ?

Je ne vois pas d'autre issue à cette situation que cette fuite en avant. La rhétorique nucléaire, qui n'a d'ailleurs jamais disparu, a été réactivée ces deux dernières semaines par des personnalités en vue dans la communauté stratégique, comme Sergueï Karaganov ou Dmitri Trenin, qui envisagent ouvertement l'hypothèse de l'arme nucléaire. L'image ternie de Poutine le fragilise, l'affaiblit sur le plan extérieur, et le rend paradoxalement plus dangereux.

Dans « les Ambitions inavouées. Ce que préparent les grandes puissances », vous écrivez que la France doit repenser sa politique de sécurité vis-à-vis de Moscou, car la dissuasion nucléaire ne permet pas de se protéger de tout le spectre des menaces...

En France, on a justifié tous nos efforts diplomatiques vis-à-vis de Moscou au nom d'une relation franco-russe spéciale, d'ailleurs assez fantasmée du côté français. Et on considère qu'étant une puissance dotée de l'arme nucléaire, on ne connaîtra jamais le sort de l'Ukraine. Or Poutine pourrait être tenté de tester la solidité de l'article 5 de l'Otan ou de l'article 42-7 du traité de l'Union européenne. On peut avoir des attaques très massives, très dangereuses, sur le plan cyber ou dans le domaine spatial. Nous avons déjà vu des actes d'hostilité répétés de la Russie à l'égard des intérêts français. Je vous renvoie aux travaux de la commission parlementaire sur les ingérences étrangères, au processus électoral de 2017 et aux opérations de manipulation de l'information en Afrique.

Encore une fois, le 24 juin nous a montré ce qu'est devenu le champ politique en Russie, et c'est très préoccupant.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 32

Si l'alternative à Poutine, ce sont des profils comme celui de Prigojine, ou si son soutien principal vient de Kadyrov, cela en dit long sur l'idéologie qui est au pouvoir en Russie. Regardez le caractère fondamentalement anti-occidental du discours de Poutine le 24 juin, qui était pourtant à finalité intérieure. C'est annonciateur encore une fois de troubles pour les Européens. On doit s'attendre à une intensification du niveau de violence, à la fois dans le corps social russe et par le corps social russe à l'étranger.

ifri.org

La Centrafrique souhaite accueillir une base russe pouvant abriter jusqu'à 10000 soldats

mar. 6 juin à 09:16

En décembre 2017, la Russie adressa au Conseil de sécurité des Nations unies une demande d'exemption à l'embargo sur les armes alors imposé à la Centrafrique afin de pouvoir équiper deux bataillons des Forces armées centrafricaines [FACa]. Placée sous « procédure de silence », cette requête put aboutir, la France [mais aussi les États-Unis et le Royaume-Uni] n'ayant pas manifesté leur opposition.

Seulement, la livraison aux FACa de milliers d'armes légères, de 270 lance-roquettes RPG et d'une vingtaine d'armes anti-aériennes servit de prétexte à Moscou pour envoyer à Bangui des « instructeurs militaire civils », c'est à dire des mercenaires du groupe paramilitaire Wagner, que les Nations unies désignent par la formule « agents déployés bilatéralement ».

Depuis, et selon le Service européen de l'action extérieure [SEAE], dont relève la mission EUTM RCA, chargée de former les militaires centrafricains, le groupe Wagner aurait mis les FACa sous sa coupe, le tout sur fond d'une campagne d'influence anti-française. « La plupart des troupes centrafricaines déployées sur le terrain sont aujourd'hui sous le commandement direct ou la supervision de Wagner Group, qui exerce également une solide influence sur le commandement des forces armées centrafricaines et d'autres institutions gouvernementales », a ainsi avancé le SEAE, dans un rapport remis en novembre 2021.

En outre, la même année, et devant le renforcement continu des liens entre Bangui et Moscou, la France suspendit sa coopération militaire avec la Centrafrique. Et, en décembre, les derniers militaires français sous commandement national [ceux de la MISLOG-B / Mission Logistique – Bangui] quittèrent le pays. Quant à la situation sécuritaire de la Centrafrique, elle demeure « instable », malgré la « posture robuste et active » de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la République centrafricaine [MINUSCA]... Et cela en coordination avec les « forces de défense nationale » [c'est à dire les FACa], comme l'a souligné Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, dans son dernier rapport dédié à ce pays.

Quoi qu'il en soit, après avoir récemment reçu six avions de combat légers Aero L-39 « Albatros », Bangui a visiblement l'intention d'aller encore plus loin dans sa relation avec Moscou. En effet, dans un entretien publié le 29 mai par le quotidien russe Izvestia, l'ambassadeur de la République centrafricaine en Russie, Léon Dodonu-Punagaza, a déclaré que son pays était prêt à accueillir une base militaire russe pouvant abriter entre 5000 et 10'000 soldats.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 33

« Notre pays a été le premier du continent africain à résister aux Français. Mais aujourd'hui, nous avons besoin d'une base militaire russe, où des militaires russes seraient présents à hauteur de 5000 à 10'000 hommes. D'ailleurs, en cas de besoin, ils pourraient être déployés dans d'autres pays », a déclaré le diplomate centrafricain.

Après s'être félicité de l'apport des « instructeurs militaires civils » russes dans le « renforcement significatif » des FACa, M. Dodonu-Punagaza s'en est encore pris à Paris. « Certains pays ne sont pas satisfaits de cette évolution. Nous l'avons vu avec l'exemple de la France, qui a été extrêmement indignée par les récentes livraisons de 6 avions militaires par la Russie. Mais c'est leur affaire, car notre coopération avec les Russes se poursuivra », a-t-il dit. L'annonce de l'implantation d'une importante base militaire russe en Centrafrique pourrait être officialisée à l'occasion du second sommet Russie-Afrique, qui sera organisé à Saint-Pétersbourg en juillet prochain. En tout cas, elle permettra à Moscou de s'implanter durablement dans un pays stratégique du fait de la richesse de son sous-sol... mais aussi et surtout de sa position géographique.

« La sécurité de la République centrafricaine et celle de la région sont interdépendantes. Il importe de mener une action concertée au plan régional pour lutter contre la dégradation des conditions de sécurité dans les zones frontalières », a d'ailleurs souligné M. Guterres, dans son dernier rapport.

opex360.com

Les avancées de la Russie dans la compétition pour l'Arctique

lun. 5 juin à 09:29

En 2007, un drapeau russe cérémoniel en titane a été placé au fond de l'océan Arctique. À l'époque, le ministre canadien des Affaires étrangères, Peter MacKay, a plaisanté en disant : « nous ne sommes pas au XVe siècle. Vous ne pouvez pas parcourir le monde et planter des drapeaux. » Le fait que le drapeau russe ait été érigé à plusieurs milliers de mètres sous l'eau est un signal fort. La question du chevauchement des revendications internationales des fonds marins pour le pôle Nord peut sembler insignifiante en comparaison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des tensions à Taïwan. Néanmoins, ce défi complexe en Arctique peut entraîner des répercussions géopolitiques majeures.

Pour promouvoir ses positions et depuis plus de deux décennies, la Russie mobilise ici le droit international. Il s'agit notamment de revendiquer des droits supplémentaires sur les fonds marins de l'Arctique. En février 2023, Moscou a discrètement remporté une victoire dans la bataille juridique concernant les fonds marins de l'Arctique. La Commission des limites du plateau continental (CLPC) des Nations Unies a ainsi approuvé la plupart des revendications russes sur les fonds marins dans la partie centrale de l'océan Arctique. Cependant, ce gain juridique important intervient dans un contexte de sécurité internationale très différent de celui au moment où Moscou a planté son drapeau au fond de l'océan. Dans le passé, l'Arctique offrait quelques opportunités de coopération et de coordination entre la Russie et l'Occident, mais cette dynamique a changé après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. En l'absence de mécanismes de dialogue et d'engagement, et peut-être d'incitations pour pousser Moscou à continuer d'adhérer au régime juridique international de l'Arctique, la région pourrait être confrontée à des défis sans précédent.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 34

Jusqu'à présent, Moscou a adhéré de près aux règles du jeu dans la « course » à la revendication des fonds marins et des richesses de l'Arctique. Cette course fait référence aux intérêts stratégiques convergents des États riverains de l'Arctique à savoir la Russie, les États-Unis, le Danemark, le Canada et la Norvège. Ces intérêts incluent l'accès et l'utilisation des nouvelles voies de transport mondiales, l'avenir des routes de données via les câbles sous-marins, les opportunités prédominantes de localisation par des satellites à des fins à la fois militaires et scientifiques, ainsi que l'accès aux ressources de l'Arctique (vivantes et non vivantes) et éventuellement leur contrôle.

La Russie a réussi à réunir un ensemble de preuves scientifiques nécessaires pour que sa revendication d'extension du plateau continental soit favorablement accueillie et ainsi légitimée. Des décennies de recherche scientifique, de missions dans l'Arctique et d'échanges d'informations avec le Danemark et le Canada ont conduit la CLCS à qualifier de « valide » la majeure partie de la revendication de Moscou concernant l'extension du plateau continental arctique.

Mais pourquoi la Russie choisirait-elle d'utiliser des moyens légaux pour obtenir des gains dans l'Arctique, plutôt que d'utiliser la force ? Il peut sembler étrange que la Russie n'ait pas encore adopté son « mécanisme par défaut » – la politique du fait établi ou le recours à la force – pour revendiquer et assurer le contrôle des vastes richesses minérales des fonds marins de l'Arctique. Au lieu de cela, le président Vladimir Poutine a préféré un processus juridique complexe. Il faut dire que celui-ci est de nature à accéder à certaines prétentions russes. L'appétence ici pour la règle traduit donc une politique juridique extérieure opportune et pragmatique.

Deux questions découlent de la recommandation de la Commission en faveur de la Russie. Pourquoi Moscou a-t-elle scrupuleusement respecté les règles et normes internationales dans l'Arctique, alors qu'elle ne l'a pas fait en Ukraine ? De plus, que compte faire la Russie de cette victoire juridique, surtout maintenant que la coopération et le dialogue en Arctique sont pratiquement gelés en raison de son invasion de l'Ukraine ? Le Canada et le Danemark peuvent-ils – et pourront-ils – collaborer avec la Russie pour résoudre leurs propres revendications sur le plateau continental étendu en Arctique, ou l'unité occidentale en Arctique sera-t-elle confrontée à des défis de cohésion ?

Les fondements des revendications russes (sur les fonds marins) en Arctique La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) permet aux États côtiers d'établir les limites extérieures de leur plateau continental au-delà de la limite de 200 milles marins. La Commission des limites du plateau continental est instituée à cette fin. Cet organe composé de 21 experts dans les domaines de la géologie, de la géophysique ou de l'hydrographie étudie chaque dossier étatique. Son rôle consiste seulement à déterminer si les demandes d'extension d'un plateau continental sont conformes à la lettre sinon à l'esprit de l'instrument (et à son article 76 plus particulièrement). Elles ne préjugent en rien des questions liées à la délimitation des frontières entre États aux côtes opposées ou adjacentes, ni de la résolution d'un éventuel différend maritime. Dans la plupart des cas, la Commission recherche d'autres données scientifiques pour aider les États en question à mettre en œuvre leurs recommandations.

Dans le cas de revendications qui se chevauchent, telles que celles concernant les fonds marins de l'océan Arctique, la Commission émet simplement une recommandation quant à la validité d'une revendication. Elle ne l'accorde pas directement.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 35

Ces discussions sont laissées aux demandeurs dont les revendications se chevauchent, afin de négocier, et de parvenir à un accord ou de ne pas être d'accord entre eux.

Trois États – la Russie, le Danemark et le Canada – ont des droits souverains valides sur cette région de l'Arctique. Dans chaque cas, leurs plateaux continentaux respectifs s'étendent jusqu'à l'océan Arctique. Cependant, les États-Unis n'ont pas ratifié la CNUDM, et ont donc été exclus lorsqu'il s'est agi d'examiner une revendication sur le plateau continental étendu.

Il s'agit toutefois d'un long processus. Dans la plupart des cas, des décennies sont nécessaires à la CLPC pour examiner les revendications relatives au plateau continental étendu. Il convient de noter que l'État en question ne fait qu'acquérir des droits spéciaux (souverains) sur les fonds marins et la zone sous-jacente. Même dans ce cas, les recommandations de la Commission ne sont pas juridiquement contraignantes. Toutefois, si la Russie (ou tout autre État) adopte les recommandations en tant que délimitation du plateau continental, le résultat sera définitif et contraignant pour toutes les parties à la CNUDM.

Néanmoins, la Russie a clairement déployé les efforts nécessaires pour répondre aux exigences de la commission. En 2007, Yuri Trutnev, le ministre russe des Ressources naturelles de l'époque, a déclaré que la revendication de Moscou sur le plateau continental étendu visait à garantir la revendication de la Russie sur les vastes richesses minérales des fonds marins et du sous-sol de l'Arctique. Les estimations officielles russes montrent que jusqu'à 5 milliards de tonnes métriques de ressources en hydrocarbures se trouvent dans le plateau continental étendu revendiqué par Moscou.

La Russie a ratifié la CNUDM en 1997 et, comme toutes les parties, a bénéficié d'un délai de 10 ans à compter de la ratification pour déposer une revendication sur le plateau continental étendu. Même si elle avait jusqu'en 2007 pour le faire, Moscou a soumis sa revendication dès 2001. Cette soumission à la CLPC proposait une limite extérieure jusqu'au pôle Nord (géographique). Cependant, la Commission a exigé d'autres preuves scientifiques pour étayer la revendication de la Russie.

En 2015, la Russie a fourni à la Commission les preuves requises dans le cadre d'une soumission partiellement révisée. Toutefois, la revendication incluait désormais le pôle Nord. Moscou a effectué suffisamment de recherches et a maintenant recueilli des preuves solides pour revendiquer environ 1,2 million de kilomètres carrés des fonds marins de l'Arctique. La Russie a demandé la validation de droits souverains sur une zone équivalente à « la taille de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies ». En attendant les délibérations de la Commission, Moscou a révisé sa soumission en 2021, en présentant un addendum qui élargissait essentiellement sa revendication aux zones économiques exclusives du Canada et du Danemark (par l'intermédiaire du Groenland).

Le 6 février 2023, la Commission a publié ses recommandations en réponse à la demande de Moscou concernant le plateau continental arctique étendu. Après délibération sur les informations fournies dans la communication partiellement révisée de la Russie en 2015, ainsi que dans l'addendum de 2021, la Commission a conclu que la grande majorité de la demande était valide (environ 1,7 million de kilomètres carrés de fonds marins). Cependant, environ 300 000 kilomètres carrés de la revendication étendue n'ont pas atteint le seuil scientifique de recommandation. Pourtant, moins d'une semaine plus tard, le 14 février, la Russie a soumis de nouvelles preuves scientifiques concernant cette partie de sa revendication.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 36

Un avenir tumultueux et incertain

Certains affirment que la recommandation de la Commission en faveur de la Russie met effectivement fin au différend sur les fonds marins de l'océan Arctique. Cependant, Moscou a déjà ouvertement déclaré que cette récente recommandation « ne sera pas le dernier mot dans la discussion sur les droits des fonds marins de l'Arctique ».

Les demandes soumises à la CLPC sont traitées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Cela signifie que les demandes du Danemark et du Canada concernant le plateau continental étendu dans l'Arctique ne seront examinées que dans un délai minimum d'une décennie. On s'attendait depuis longtemps à ce que les trois États continuent d'échanger des informations et maintiennent une position impartiale à l'égard des soumissions existantes des autres membres de la Commission. Cependant, les importants changements géopolitiques survenus dans l'Arctique en raison de la guerre russo-ukrainienne ont semé l'incertitude quant à l'effectivité du droit international dans la région arctique.

En effet, le principal forum de gouvernance de la région, le Conseil de l'Arctique, a suspendu ses travaux avec la Russie en mars 2022. Cela a certainement entraîné des répercussions sur le dialogue régional. Bien que le mandat du Conseil de l'Arctique ne couvre pas la sécurité militaire ou les préoccupations stratégiques, il constituait un forum structurant pour l'échange de dialogues et la coopération avec Moscou. Il est intéressant de noter que le sort de l'accord clé concernant les préoccupations stratégiques dans l'Arctique, la Déclaration d'Ilulissat de 2008, n'a pas été abordé par les États de l'Arctique.

La Déclaration d'Ilulissat est le document qui exprime l'intention des États de l'Arctique de coopérer dans la « délimitation des limites extérieures du plateau continental », assurant ainsi la « résolution ordonnée de tout chevauchement possible dans les revendications ». Fondée sur « la confiance mutuelle et la transparence », il est malheureusement fort probable que cette intention positive soit désormais bel et bien reléguée à l'histoire. L'Arctique a atteint un point de non-retour en termes de confiance, de respect et de dialogue circumpolaires.

En effet, le 27 février 2023, Poutine a signé des modifications de la réglementation liée à la stratégie de la Russie pour l'Arctique. Malgré une importante fanfare médiatique – bien que cela soit totalement prévisible pour les spécialistes de l'Arctique – la mention de l'engagement spécifique par le biais (et avec) le Conseil de l'Arctique, autrefois présente à la section 16(a), a été supprimée. Désormais, la Russie s'engagera dans l'Arctique sur une base exclusivement bilatérale avec d'autres États. Cependant, une ouverture a été laissée pour s'engager activement dans la recherche et « la coopération scientifique, technologique, culturelle et transfrontalière ». C'est une lueur d'espoir.

Aucun amendement n'a été apporté à la section 16(b) de la stratégie de la Russie. Moscou maintient que le Conseil de l'Arctique joue « le rôle d'une association régionale clé coordonnant les activités internationales dans la région ». De plus, il convient de noter qu'aucun amendement n'a été apporté à la stratégie de la Russie concernant le maintien de l'interaction avec les États arctiques sur « la question de la délimitation du plateau continental ». Par conséquent, la politique officielle de la Russie semble indiquer son intention de rester attachée aux processus de la CLPC et à l'esprit général de coopération entre les pays riverains de l'Arctique.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 37

L'adhésion de la Russie au cadre juridique international dans l'Arctique est une bonne chose en théorie, mais ses actions en Ukraine suggèrent que Moscou pourrait facilement changer d'avis. La recommandation de la Commission légitime essentiellement un plateau continental arctique considérablement étendu pour la Russie. Cela sert les intérêts de Poutine de deux manières : sur le plan intérieur, cette « victoire » peut être également utilisée comme un récit public pour renforcer la position légitime de Moscou en tant que puissance prééminente de l'Arctique.

Tout rejet occidental de la décision de la Commission, ou tout rejet des voies juridiques convenues pour délimiter les revendications qui se chevauchent, serait également exploité pour renforcer la mentalité stratégique de la Russie de « nous contre l'Occident ». En acceptant la revendication de la Russie dans l'Arctique, cela pourrait également encourager des investissements étrangers de la part d'acteurs traditionnellement réticents à prendre des risques, ainsi qu'un engagement de la part d'États bien au-delà de l'Arctique – comme la Chine et l'Inde.

Notre horizon arctique

La sécurité dans l'Arctique connaît une évolution remarquable avec la validation d'une grande partie de la revendication de la Russie concernant le plateau continental étendu. Cette situation se déroule à un moment où la coopération et le dialogue circumpolaires dans l'Arctique risquent d'être rompus, et cela coïncide également avec un conflit ouvert impliquant la Russie dans une autre région.

Les négociations bilatérales en cours entre la Russie, le Canada et le Danemark pourraient encore se poursuivre et aboutir à un règlement. Les États peuvent choisir de « patienter » au moins pendant une dizaine d'années, pour recevoir les recommandations complètes de la Commission concernant les limites extérieures du plateau continental arctique, ou une résolution pacifique de la question pourrait être trouvée. Cependant, cela nécessiterait que les trois États délimitent leurs revendications de manière adéquate afin de permettre l'exploitation éventuelle des ressources des fonds marins et des sous-sols. Cela impliquerait bien sûr une réduction significative de la revendication de la Russie.

La priorité accordée aux ressources des fonds marins dans la réflexion russe relative à sa sécurité nationale laisse entrevoir toutefois plusieurs obstacles à une coopération avec les autres États. La stratégie actuelle de la Russie pour l'Arctique intitulée « Stratégie pour le développement de la zone arctique de la Fédération de Russie et la garantie de la sécurité nationale jusqu'en 2035 » a été présentée en 2020. Dans ce document, la délimitation du plateau continental étendu de la Russie est considérée comme essentielle pour la sécurité économique nationale. Il souligne que cette zone du plateau « contient plus de 85,1 billions de mètres cubes de [...] gaz, 17,3 milliards de tonnes de pétrole [...] et des réserves stratégiques nécessaires au développement de la base de ressources minérales de la Fédération de Russie ». Bien sûr, l'extraction des ressources des fonds marins au pôle Nord nécessiterait sans aucun doute des technologies et du capital, ainsi qu'un marché d'exportation viable à long terme (plus de 30 ans) et une clientèle : des objectifs qui ne sont pour l'instant que partiellement réalisables. De plus, la conquête des fonds marins de l'Arctique ne se limite pas aux droits sur les ressources (vivantes et non vivantes) ou à l'enrichissement de l'État. Sur le plan géographique, la présence de plus en plus active et de plus en plus physique de Moscou en Arctique rapproche en effet « l'ennemi » des « côtes polaires » de l'Amérique.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 38

L'extraction des ressources offre également de nouvelles opportunités pour attirer dans l'Arctique des États qui sont en désaccord avec les États-Unis. Il est évident que des pays comme la Chine ne se contentent pas d'investir dans des projets de ressources – ils disposent de législations nationales et de capacités pour protéger les investissements de l'État en tant qu'intérêts stratégiques, y compris par des déploiements militaires. Une situation dans laquelle la Russie faciliterait une présence accrue de Pékin dans l'Arctique, relativement proche de l'Amérique du Nord, est préoccupante, car la Chine pourrait s'en servir pour légitimer une présence militaire active dans la région arctique.

En cas de conflit, la Russie possède des capacités inégalées dans l'Arctique. Moscou dispose d'environ 40 brise-glaces en activité – et d'autres sont en construction – si des « forces polaires » s'avéraient nécessaires afin de repousser les autres États qui revendiquent une partie des fonds en Arctique. Les États-Unis ont seulement deux brise-glaces adaptés à l'Arctique (Polar Star et Healy), qui sont tous deux de plus en plus sujets aux pannes et aux incendies.

La Russie de Poutine semble intéressée (notamment compte tenu des révisions susmentionnées de la stratégie arctique) à maintenir le dialogue avec le Danemark et le Canada en tant qu'États dont les revendications relatives aux fonds marins arctiques se chevauchent. De plus, alors que la présidence du Conseil de l'Arctique passe de la Russie à la Norvège, l'ordre du jour semble plutôt axé sur la survie du Conseil en tant que principal forum de diplomatie circumpolaire. Jusqu'à présent, la Norvège a évité les appels à exclure Moscou – le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre indiquant récemment : « Les gens rayent la Russie de la carte comme si elle n'était plus là. Or elle est encore là ».

De toute évidence, l'unité occidentale dans l'Arctique est confrontée à un avenir précaire en termes de cohésion. Bien sûr, « l'inconnu connu » (« known unknown ») dans la région est de savoir si la Russie reviendra à la table du Conseil de l'Arctique.

Dans le contexte de l'éclatement de la paix européenne, les prochaines étapes de la Russie dans l'Arctique pourraient très bien compromettre indéfiniment la notion de « High North, low tension » (« Grand Nord, basse tension »). Cette saga arctique ne semble pas avoir de conclusion claire, ce qui met en évidence les complexités du droit international en action : la Russie viole des règles fondamentale dans un domaine (le recours à la force, le droit international humanitaire) mais respecte scrupuleusement les normes en vigueur dans un autre (les limites du plateau continental) – du moins pour l'instant.

Pour naviguer dans cette dualité, il sera nécessaire de rassembler des capacités diplomatiques agiles et, au moins, les bases d'un dialogue circumpolaire. Espérons que Moscou envisage de décrocher le téléphone.

lerubicon.org

l'Inde sous pression militaire chinoise

RÉCIT. Mal équipée, mal renseignée, l'armée indienne a été prise de court par le déploiement de milliers de soldats chinois dans l'ouest de l'Himalaya.



De notre correspondant en Asie du Sud, Emmanuel Derville

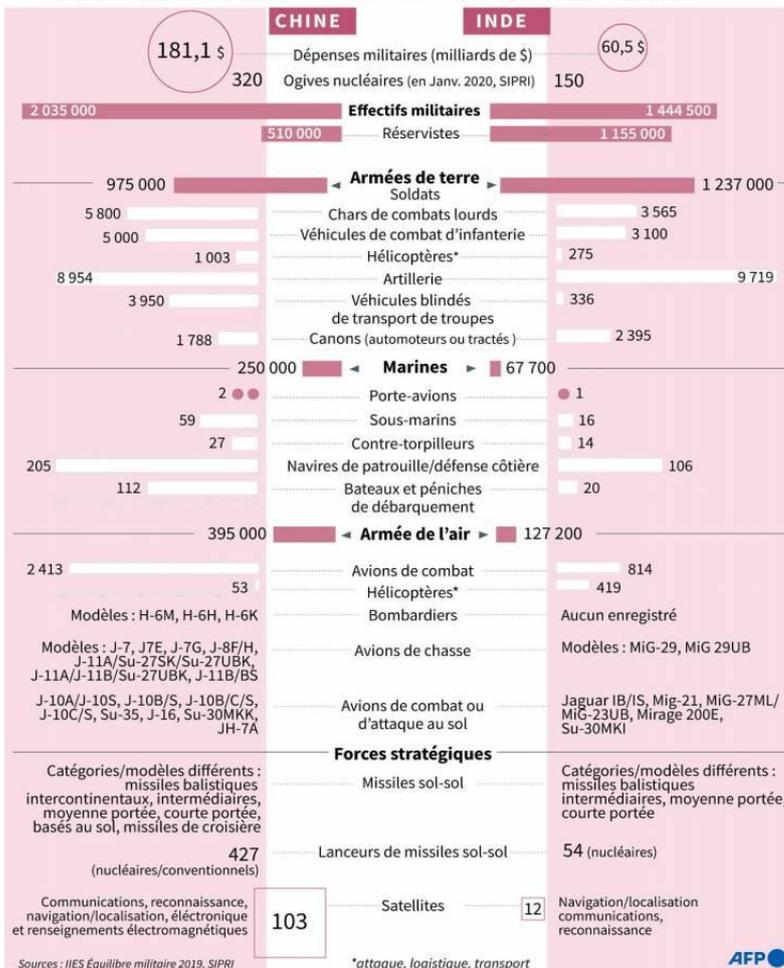
Le Cachemire



5 août 2019, chambre basse du Parlement indien. Le gouvernement fondamentaliste hindou vient d'abroger l'autonomie du Cachemire et le ministre de l'Intérieur, Amit Shah, présente une loi pour acter cette décision. Coincé entre le Pakistan et la Chine, le Cachemire est travaillé par des revendications indépendantistes. Amit Shah n'en a cure. Il va même plus loin : « Quand je parle de l'État du Jammu-et-Cachemire, j'inclus le Cachemire occupé par le Pakistan et l'Aksai Chin [contrôlé par la Chine]. Ces deux territoires [nous] appartiennent. » Si l'Inde revendique la souveraineté de l'Aksai Chin depuis les années 1950, c'est la première fois qu'un ministre martèle cette exigence avec une telle force : « Nous sommes prêts à donner notre vie pour ça », tonne Amit Shah. Le propos frôle la déclaration de guerre.

Forces militaires de la Chine et de l'Inde

Dépenses, effectifs et matériels, selon l'Institut International d'Études Stratégiques (IIES), 2019



La réaction de Pékin ne tarde pas. Deux jours plus tard, le ministère des Affaires étrangères condamne une réforme « inacceptable et sans fondement légal ». L'Armée populaire prépare sa riposte. Au début de l'année, alors que l'hiver touche à sa fin, elle envoie des troupes le long de la ligne de contrôle qui sépare l'Aksai Chin du Jammu-et-Cachemire. La Jamestown Foundation, un institut de recherche de Washington, estime que 5 000 à 9 000 soldats sont déployés. Des photos satellites montrent des files de camions, des campements et des abris en dur dans trois secteurs au moins. Les patrouilles chinoises testent la réactivité adverse, empiètent sur le territoire indien. Ce grignotage dégénère le 5 mai. Une bagarre éclate sur les bords du lac Pangong. Pas de coups de feu, mais des coups de poing, des coups de bâton et des jets de pierre rythment l'affrontement.

Camouflet politique

la situation empire le 15 juin. Vingt soldats indiens sont battus à mort dans la vallée de Galwan lorsqu'une unité exige le démontage d'une tente chinoise plantée sur son territoire.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 40

La Chine applique une stratégie semblable à celle poursuivie durant la guerre contre l'Inde en 1962. À l'époque, le Premier ministre indien Nehru avait envoyé son armée établir des postes avancés dans l'Aksai Chin sous contrôle chinois. Objectif : ancrer la souveraineté de l'Inde dans la zone. Mais Pékin avait lancé une offensive qui balaya les positions indiennes, puis établi une ligne démarcation. À terme, la Chine espérait convaincre Nehru de négocier une frontière et tempérer son ambition territoriale. Soixante ans plus tard, l'histoire bégaie la même mélodie. Le déploiement chinois de 2020 vise à étaler la supériorité militaire de l'Armée populaire et à dissuader l'expansionnisme indien sans provoquer une guerre longue. Un conflit à grande échelle détournerait l'attention de Pékin de ses deux priorités stratégiques, Taïwan et les États-Unis.

Pour l'instant, la Chine est parvenue à ses fins. Sa démonstration de force a mis en lumière l'impréparation de l'armée indienne. « La précipitation avec laquelle nous avons envoyé des renforts montre que nous avons été pris de court », estime le général Panag, ancien commandant en chef des forces armées du front nord, qui ajoute : « le déploiement chinois a eu lieu simultanément dans les secteurs de Pangong, Galwan, Hot Springs et peut-être Depsang. Ce flot de troupes, dans des endroits où les Chinois peuvent menacer nos infrastructures de transport le long de la ligne de contrôle, aurait dû alerter nos services de renseignement et l'Indo-Tibetan Border Police (ITBP). » Sur la rive nord du lac Pangong, les images satellites montrent une caserne de l'ITBP et d'un hélicoptère à seulement trois kilomètres de la ligne de contrôle. L'impréparation s'est aussi révélée criante en matière d'équipements.

Springs. Le face-à-face persiste sur les bords du lac Pangong. Les photos satellites prises en juin et juillet par les sociétés Planet Labs et Maxar Technologies montrent que la Chine a construit des dizaines d'abris sur la rive nord, 8 km en territoire indien, en quelques semaines. Comme si Pékin se préparait à maintenir ses troupes pendant des mois.

La Chine développe le système de bombardement orbital le plus efficace jamais créé



Article de Benjamin Laurent • Hier à 13:53

Vue d'artiste du planeur hypersonique développé par la Chine.

© 果壳军事 / wikimedia commons

Avec son système de bombardement orbital fractionné associé à un planeur, la Chine a créé une arme capable de frapper efficacement des cibles dans le monde entier. Une nouvelle que Washington n'accueille pas d'un très bon œil.

Pékin a-t-elle développé une arme imparable ? C'est la question posée par le Bulletin of the Atomic Scientists, institution américaine suivant les développements liés aux innovations nucléaires, qui décrypte un essai vieux de deux ans sur un bombardement via l'espace.



Un mélange de technologies anciennes

À l'été 2021, la Chine testait un type d'arme unique dans son arsenal : une fusée Long March 2C mettait à l'époque en orbite un système de bombardement orbital fractionné (SBOF), une arme qui vole en orbite basse avant d'entrer dans l'atmosphère pour délivrer une attaque potentiellement nucléaire et de repartir en orbite. Si cette description peut sembler inquiétante, les systèmes de bombardement orbital fractionné sont en fait une invention de la guerre froide innovée par les Soviétiques, mais abandonnées suite à leur précision lacunaire.

Malgré une trajectoire et une rapidité les rendant difficiles à détecter, leur utilisation stratégique était donc censée être limitée. Les Américains, tel que le général Glen VanHerck cité par nos confrères du *Financial Times*, craignaient à l'époque les "défis significatifs" proposés par ce nouveau type d'engin, malgré le handicap posé par leur faible précision.

Mais Pékin a réussi à innover suffisamment pour remédier aux défauts d'un SBOF, selon le Bulletin. La Chine aurait ainsi développé un "planeur hypersonique" accompagnant le système à une vitesse allant de 5 à 25 fois celle du son. La combinaison de ce planeur permettant d'atteindre des vitesses folles avec le principe d'un SBOF passant par l'espace renforce considérablement la menace de ce type de systèmes, qui peut délivrer des frappes nucléaires. Selon les rapports américains, le SBOF a frappé à une trentaine de kilomètres de sa cible : une distance considérable, mais qui sera corrigible par la suite.

Le meilleur du planeur et du système orbital

Les caractéristiques des deux technologies se retrouvent renforcées. Le SBOF est lancé de la terre, entre en orbite, passe par l'atmosphère pour frapper sa cible avant de retourner en orbite. Parmi les avantages : la portée d'un tel engin et sa vitesse d'exécution. Et parmi les inconvénients : une marge d'erreur importante sur sa précision suite à la mise en orbite. Mais le planeur hypersonique permet d'ajuster et manœuvrer avec précision lors de l'entrée dans l'atmosphère. Ces corrections de trajectoire permettent donc d'échapper à plusieurs défenses antiaériennes, tout en restant suffisamment proches de la terre pour passer en dessous des zones de radars.

Un missile balistique, l'alternative pour ce type de frappes longue distances, va pour sa part suivre une trajectoire prévisible, et est donc plus simple à intercepter. La multiplication des satellites, qui devraient atteindre le nombre de 58 000 d'ici 2030, rend également de plus en plus complexe le repérage d'un seul appareil. Un SBOF pourrait donc être lancé des années en amont et rester en orbite parmi les autres satellites, sans être repéré, pour finalement frapper la terre.

Mais ces systèmes sont-ils interdits ? Oui, si l'on se réfère à l'accord Salt II suivi par les États-Unis et l'Union Soviétique durant la Guerre Froide sans être ratifié. Mais le START I, modifiant le SALT II, interdit uniquement les engins de destruction massive "en orbite autour de la Terre" : une tournure de phrase qui autorise les missiles balistiques et les SBOF à pénétrer la zone orbitale terrestre, dans laquelle ils ne vont cependant pas forcément se positionner longtemps. À moins d'une mise à jour des traités, la Chine se retrouve donc avec un atout majeur dans son jeu.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 42

La Chine produit ses équipements militaires « 6 fois plus vite et 20 fois moins chers » que les Etats-Unis

jeu. 22 juin à 14:27

En 2021, les forces navales chinoises ont admis au service 5 destroyers Type 052D/DL et 3 croiseurs Type 055, alors que l'US Navy, pour sa part, n'aura admis au service aucun nouveau destroyer Arleigh Burke. Selon la planification en cours, la situation sera comparable dans les années à venir, même si en 2022, 2 destroyers Arleigh Burke, l'USS Franck E. Pertensen Jr et l'USS John Basilone, ont été admis au service.

Au total, sur les 3 dernières années (2019-2021), la Marine chinoise aura reçu 11 destroyers Type 052 D/DL et 4 croiseurs Type 055 pour seulement nouveaux 3 destroyers au sein de l'US Navy. Cette situation est loin d'être anecdotique dans la course aux armements que se livrent, depuis plusieurs années maintenant, Pékin et Washington, avec pour objectif le contrôle du Pacifique occidental et de l'Océan Indien, y compris dans le domaine des forces aériennes.

Ainsi, alors qu'il s'exprimait à l'occasion du Government Contracting Pricing Summit, l'assistant au sous-secrétaire à l'Air Force en charge des acquisitions, le Major Général Cameron Holt, estima que la Chine produisait ses équipements de défense 5 à 6 fois plus rapidement que le font les Etats-Unis. Et d'ajouter qu'aujourd'hui, Pékin pouvait n'investir que 1 \$ là où Washington devait investir, pour sa part, 20 \$ pour obtenir une capacité opérationnelle similaire.

En conclusion, le général Holt, qui partait en retraite quelques jours plus tard et avait de fait une certaine liberté d'expression, invita ses auditeurs à s'interroger sur les conséquences, mais également les origines de tels déséquilibres pour les années à venir.

L'écart de prix entre les équipements militaires américains n'est pas, en soit, une nouvelle exceptionnelle. Ainsi, un avion de combat J-10C est proposé sur le marché export à un prix unitaire 2,5 fois plus attractif qu'un F-16 Block 70, et une frégate Type 054A est proposée pour la moitié du prix d'une frégate européenne de même tonnage, comme la FDI.

Toutefois, jusqu'il y a peu, les performances et la fiabilité des matériels militaires chinois étaient réputées sensiblement inférieures à celles de leurs homologues américains ou occidentaux, avec une durée de vie, une évolutivité et des performances opérationnelles moindres. Ces certitudes sont désormais remises en question, tant dans le domaine aérien que naval et même concernant les armements terrestres, alors que dans le même temps, les nouveaux programmes américains ne cessent de voir leurs coûts croître. Ainsi, le nouveau char léger qui équipera l'US Army, le MFP de General Dynamics Land System, aura un prix unitaire de l'ordre de 12 m\$, équivalent à celui d'un char lourd comme le Leclerc ou le Leopard 2, là où son pendant chinois, le Type 15 déjà en service, a été acquis dans sa version export pour moins de 2 m\$ l'unité par le Bangladesh, ceci incluant munitions et pièces de rechange.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 43

L'écart de prix sur la scène export est déjà plus que significatif et problématique en soit, puisqu'il supposerait que les Etats-Unis devraient investir à minima 3 à 4 fois plus Pékin dans sa propre défense afin de rester à parité avec la Chine. La situation pourrait dans la réalité être bien pire. Il n'est pas possible de connaître les prix d'acquisition des équipements militaires acquis par la Chine, l'information étant particulièrement confidentielle. Toutefois, pour peu que Pékin applique une stratégie de tarification équivalente à la Russie sur la scène internationale, il se pourrait que ce coefficient multiplicateur doivent être multiplié par 2 voire par 3 pour être réaliste.

En effet, Moscou établit ses prix d'exportation non pas sur la base des coûts de production de ses équipements, mais sur une évaluation de l'attractivité commerciale et des prix de marché sur la scène internationale. Ainsi, un Su-30SM est acquis pour à peine plus de 15 m\$ par les forces aériennes russes, alors que l'appareil est proposé, à l'exportation, à plus de 35 m\$, ce qui demeure un tarif plus qu'attractif face aux 100 m\$ moyen des avions de combat équivalents occidentaux, comme le F-15 ou le Typhoon.

Pour autant, le coefficient multiplicateur entre le prix d'acquisition des équipements américains (et dans une moindre mesure européens) et leurs équivalents chinois, ne serait que de 3 à 6 selon les hypothèses retenues. Le général Holt aurait-il exagéré le trait pour marquer son propos, en affirmant qu'il se situait dans un rapport de 20 contre 1 ? Pas nécessairement.

En effet, le tiers des dépenses annuelles engagées par l'US Air Force se concentrent aujourd'hui sur des investissements de Recherche et de Développement, particulièrement gourmands en crédits. Or, ces dernières décennies, force est de constater que ces investissements ont surtout permis de chercher, et assez peu de trouver, en tout cas pas dans des proportions cohérentes avec les niveaux d'investissement.

Ainsi, il fallut à l'US Air Force, et dans une moindre mesure à l'US Navy et l'US Marines Corps, investir pas loin de 400 Md\$ pour le développement du programme F-35. Qui plus est, pendant près de 10 ans, ces 3 armées firent l'acquisition de 70 à 90 F-35A/B/C chaque année, à un tarif unitaire entre 120 et 160 m\$, afin de soutenir la mise en route du processus industriel, tout en sachant que ces appareils, livrés à des standards non définis, devraient faire l'objet de coûteuses phases de modernisation dans les années à venir.

En d'autres termes, l'US Air Force a acquis ses 300 premiers F-35 pour le prix de près d'un millier de F-16V neufs, ou pour le prix de 2500 J-10C chinois, voire de 5000 appareils en tenant compte des crédits de R&D, se rapprochant bien d'un ratio de 1 pour 20 avancé par le général américain.

La Chine développe en ce moment un appareil similaire au F-35C, le J-35 (désignation non définitive), un chasseur furtif de 5ème génération destiné à opérer sur les nouveaux porte-avions équipés de catapultes de la Marine Chinoise.

Bien évidemment, on ignore le montant des investissements coté chinois pour ce programme, mais si celui-ci s'est basé sur le programme de démonstrateur FC-31, et qui permit de lever de nombreuses erreurs de conception initiales, avant d'aller vers une phase de prototype, ce qui laisse supposer que les investissements consentis par la Pékin dans ce programme son infiniment moindre que ceux consentis par Washington.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 44

Il est utile de garder à l'esprit que le développement du chasseur KF21 Boramae, développé par la Corée du Sud, dont de nombreuses caractéristiques se rapprochent de celles du J-35, n'aura coûté que 8 Md€ à Séoul, 50 fois moins que l'investissement US dans le programme F-35. De nombreux exemples pointent ce que le général Holt a tenté de dénoncer lors du Government Contracting Pricing Summit, à savoir une structure des coûts concernant l'industrie de défense US incompatible avec la compétition qui s'est engagée avec la Chine.

Ainsi, les frégates de la classe Constellation, basée sur le modèle FREMM italien, couteront plus d'un Md\$ par unité à l'US Navy, soit presque 50% plus chères que les 700 m\$ de leurs homologues italiennes ou françaises pas moins performantes. De même, les transports de troupe blindés Stryker de l'US Army ont un prix unitaire de l'ordre de 5 m\$, soit un prix équivalent à celui du VBCI bien mieux armé (canon de 25mm) et protégé (Stanag 4 vs Stanag 2a), et là où le VBMR Griffon français a été conçu pour ne coûter que 1 m€ par unité avec des capacités opérationnelles très proches voire parfois supérieures (protection Stanag 4) à celle du blindé américain.

Et si tels écarts tarifaires sont constatés vis-à-vis de matériels européens ou sud-coréens, on imagine bien à quel point ceux-ci peuvent être importants vis-à-vis de la Chine, un pays qui dispose encore d'un salaire moyen mensuel inférieur à 1000 \$ par mois, contre 4500\$ outre atlantique.

Pour autant, le problème est loin de ne toucher que les Etats-Unis. En effet, de part leur prédominance sur le marché de l'armement occidental, les industries US donnent aujourd'hui le La en matière de prix comme de méthodologie et de doctrines pour l'ensemble des contrats d'équipement des armées occidentales. On notera ainsi que les avions F-16V, Gripen E, F-35A, Rafale C F3R et autre Typhoon Block III, évoluent tous dans une gamme de prix allant de 70 à 90 m\$ l'unité en tarif Fly Away, et que tous proposent une approche similaire en terme de capacités opérationnelles, à quelques détails près. Il en va de même des chars de combat, des hélicoptères et même des satellites militaires.

Quant aux programmes à venir, ils s'appuient tous sur de très longues phases de R&D, s'étalant parfois sur plus d'une dizaine d'années comme pour les programmes d'avions de combat NGAD et SCAF, ou de blindés comme OMFV ou MGCS, afin de développer des équipements qui seront beaucoup plus chers que ceux des générations précédentes.

Une chose est certaine, cette trajectoire suivie de part et d'autre de l'Atlantique, si elle fera très certainement le bonheur des industriels de défense et de leurs actionnaires, ne permettra pas de soutenir longtemps la compétition face à l'effort de défense parfaitement structuré et remarquablement maîtrisé de Pékin.

On peut se demander, à ce propos, si les paradigmes technologiques et industriels qui sous-tendent ces développements et ces programmes, ne s'appuient pas sur certaines certitudes auto-entretenues découlant d'une analyse erronée du succès des armées occidentales en Irak en 1991, à l'origine des évolutions qui aujourd'hui handicapent la reconstruction relative des armées occidentales. En ce sens, alors qu'il était sur le départ, le discours du Général Holt peut apparaître comme un plaidoyer pour ouvrir de nouvelles approches industrielles en matière de production et de conception de matériel de défense, et peut-être de reconsidérer les ouvertures faites par Will Roper lorsqu'il était le chef civil du général. *meta-defense.fr*



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 45

Le yuan numérique : nouvelle arme dans la guerre du droit chinois ?

Cet article s'inscrit dans une analyse en deux parties de la monnaie numérique chinoise. La première partie, relative au yuan numérique et à la guerre économique entre les monnaies de réserve et posant le cadre théorique de l'e-yuan, est disponible ici. Cette seconde partie se focalise sur les potentialités du yuan numérique en tant qu'outil dans la guerre du droit nouvellement initiée par la Chine.

Depuis 2014, la Chine développe sa monnaie numérique de banque centrale (MNBC) : l'e-yuan, ou e-CNY. À la différence des cryptomonnaies qui opèrent via une chaîne de blocs (blockchain) décentralisée (decentralized ledger), les MNBC constituent des actifs numériques fongibles (tokens), c'est-à-dire des registres centralisés (centralized ledger) émis par les banques centrales. Il s'agit, en somme, de l'émanation numérique de la monnaie de banque centrale. S'agissant du cas chinois, des tests pilotes ont été menés et la monnaie numérique chinoise se diffuse progressivement depuis 2020 auprès de la population pour les paiements de détail. Le projet est encadré par la Banque populaire de Chine (BPC) et repose sur une technologie de registre centralisé. Trois centres, sous supervision de la BPC, quadrillent les utilisateurs et les flux d'e-CNY : (i) le centre de certification (base de données utilisée pour cartographier les utilisateurs et vérifier les identités), (ii) le centre d'enregistrement (qui enregistre la propriété et les transactions), ainsi que (iii) le centre d'analyse des mégadonnées (qui a une mission de surveillance (monitoring) des flux et de détection des opérations irrégulières).

L'e-yuan n'est encore à ce jour pas entièrement fonctionnel au niveau national et encore moins au niveau international (voir partie 1). La République populaire de Chine (RPC) œuvre cependant pour une internationalisation de sa devise numérique. Elle a à ce titre élaboré une infrastructure de grands livres distribués, la Blockchain-based Services Network (BSN). Cette technologie blockchain, à laquelle l'e-yuan pourrait être couplé à moyen terme, a pour particularité de proposer une interopérabilité des différentes technologies blockchain entre elles. Surtout, elle sous-tend l'Universal Digital Payment Network (UNDP), méthode standardisée de paiement blockchain qui permettra à terme d'interconnecter les MNBC entre elles alors que 97 États ont à ce jour des projets en matière de développement de telles monnaies numériques, dont des puissances telles que les États-Unis, le Canada, la Russie, le Brésil ou encore la France (voir partie 1). Les MNBC ont en effet pour atout d'être réglementées par les banques centrales, favorisant la sécurité des transactions, la réduction des coûts, l'amélioration de la transparence des transactions, œuvrant à la lutte contre la criminalité financière, permettant le recours aux smart contracts et un accès facilité au financement public. Cet essor exponentiel des MNBC pose cependant une difficulté majeure en matière de comptabilité de ces différentes technologies. La Chine propose une solution précurseur avec l'UNDP (voir partie 1). Ces technologies soulèvent cependant des questions en matière de souveraineté numérique et pourraient par ailleurs être utilisées en appui des instruments juridiques de la guerre du droit (ou lawfare) chinoise.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 46

La guerre du droit (lawfare) se définit comme l'utilisation, ou le détournement de la règle de droit (law) pour mener la guerre (warfare). Elle se caractérise par l'utilisation du droit à des fins stratégiques par un État qui vise à établir, pérenniser ou renverser un rapport de force dans le but de contraindre un adversaire. Elle peut notamment prendre la forme d'une judiciarisation stratégique, à savoir la mobilisation des effets du droit pour contraindre un adversaire, dont les États-Unis ont été particulièrement coutumiers depuis une dizaine d'années (en témoignent les amendes record infligées aux entreprises étrangères – et notamment européennes – au titre du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) ou bien des régimes de sanctions économiques). Si cette arme juridique était auparavant l'apanage de la première puissance mondiale, la Chine fait aujourd'hui sienne cette lawfare en développant sa propre conception de la guerre du droit, via notamment l'élaboration de nouveaux outils juridiques sur le plan défensif. Le yuan numérique et l'UNDP pourraient également alimenter une logique davantage offensive en matière de guerre du droit, alors que la RPC a pour objectif de devenir la première puissance mondiale (économique, militaire) pour les 100 ans de sa création, à l'horizon 2049.

Conception défensive

Sur le terrain de la guerre du droit et sur une vision à court terme, la Chine a d'abord calqué le dispositif des systèmes juridiques occidentaux et adopté son propre régime de sanctions économiques. À plus long terme, l'Empire du Milieu pourrait utiliser le yuan numérique pour contourner les sanctions économiques occidentales, dans une logique défensive.

Défense par mimétisme

Bien que familière des mesures de coercition économique, la Chine a été marquée par la guerre économique initiée par les États-Unis. Cette guerre, tant commerciale (sur le plan tarifaire) que juridique (avec le train de sanctions adopté sous l'Administration Trump et prolongé sous l'administration Biden), est alimentée par la crainte de déclassement technologique américain face à l'adverse chinois. La première puissance mondiale a ainsi récemment poursuivi ses raids de sanctions à l'encontre des entreprises de la tech chinoise avec la mise à jour de l'Entity List et les réglementations en matière d'exportation sur les semi-conducteurs. La Chine se donne cependant les moyens de la riposte. À très court terme, la Chine s'est dotée d'outils calqués sur les armes économiques de la lawfare américaine. Le 19 septembre 2020, le Ministère chinois du Commerce (MOFCOM) a ainsi publié une liste des entités « non fiables », à savoir une liste d'entités étrangères que la Chine considère comme ayant porté atteinte à sa sécurité ou à ses intérêts nationaux et qui pourront se voir imposer des restrictions / interdictions à l'import ou export, aux investissements, aux voyages, ou à l'obtention de permis de travail. Ces entreprises s'exposent également à des amendes ainsi qu'au gel de leurs actifs, voire à des peines d'emprisonnement. La nouvelle liste chinoise des entités non fiables n'est évidemment pas sans rappeler la liste américaine des Specially Designated Person (SDN). Toutefois, à ce jour, cette liste revêt davantage une portée symbolique et ne saurait être élevée au même niveau que la SDN américaine. Les États-Unis bénéficient en effet d'une architecture financière internationale particulièrement favorable, car notamment fondée sur la prédominance du dollar américain. Le développement de cet arsenal s'inscrit cependant dans une volonté affichée du gouvernement chinois de peser en tant que contrepuissance aux États-Unis, alors que la Chine se propose en modèle alternatif à l'hégémonisme américain.

Le 17 octobre 2020, la Chine se dotait en outre d'une loi sur le contrôle des exportations (l'export control law, ECM).



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 47

Puis, en janvier 2021, la Chine a adopté ses règles sur la lutte contre toute application extraterritoriale injustifiée de législations étrangères et autres mesures (les « règles de blocage »). Enfin, en juin 2021, la RPC s'est dotée d'une loi contre les sanctions étrangères en vertu de laquelle elle se réserve le droit de prendre des contre-mesures en réponse aux sanctions occidentales. Ce dispositif législatif s'inscrit donc davantage dans une logique défensive de mimétisme face aux sanctions américaines et occidentales en bloquant l'extraterritorialité. La loi contre les sanctions étrangères prévoit toutefois des dispositions plus offensives et extraterritoriales. L'article 12 envisage en effet l'adoption de sanctions chinoises contre des personnes qui se conformeraient aux sanctions économiques étrangères, et ce, à l'encontre de personnes chinoises. Le texte ne précise toutefois pas si ces dispositions s'appliquent hors de Chine. Se pose dès lors la question de la mise en œuvre de telles mesures en l'absence d'élément de rattachement juridictionnel à la Chine. C'est ici tout l'intérêt de l'internationalisation du e-yuan.

Défense par contournement

Outre l'intérêt sur le plan économique (voir partie 1), l'essor de l'e-yuan à l'international participe également de la défense chinoise par contournement à la lawfare et à la guerre économique lancée par les États-Unis contre leur nouveau rival sino-systémique. Selon Martin Chorzempa, senior fellow à l'Institut Peter G. Peterson pour l'économie internationale, l'usage « excessif » de sanctions économiques devrait d'ailleurs être déconseillé en ce que celles-ci pourraient pousser les États « parias » et les alliés traditionnels des États-Unis à se tourner vers d'autres réseaux et infrastructures financières. Il existe aujourd'hui pour les États-Unis un véritable risque de contournement de leurs sanctions primaires en raison de l'émergence de circuits financiers parallèles susceptibles de contourner les circuits traditionnels soumis à l'applicabilité du droit américain. Cette applicabilité est retenue en matière de sanctions primaires en présence d'une entité américaine, d'une succursale ou filiale américaine, de l'implication d'un citoyen américain ou du détenteur d'une green card, où qu'il se trouve dans le monde, ou encore d'un administrateur, dirigeant ou employé non américain lorsqu'il se trouve aux États-Unis. Les États-Unis pratiquent cependant une lecture extensive de leur juridiction via l'utilisation du dollar américain, assimilé à un U.S. Nexus (élément de rattachement au droit américain) en raison de la lecture extensive pratiquée par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), qui considère que la présence de correspondants bancaires sur le sol américain afin de compenser les transactions libellées en dollar américain suffit à rattacher territorialement l'opération à la juridiction américaine. Par ailleurs, les États-Unis retiennent une conception extrêmement large de leur Nexus en matière de sanctions secondaires en contraignant les acteurs économiques de choisir entre le marché américain et le marché du pays sanctionné.

À moyen terme, s'il s'internationalisait, l'e-yuan permettrait aux entreprises étrangères d'outrepasser les sanctions économiques en contournant les systèmes et réseaux de paiement desquels les entités sanctionnées par les États-Unis sont de facto exclues. La Chine pourrait ainsi avoir recours à l'e-CNY comme un outil de stratégie défensive en contournement à la lawfare américaine afin de désamorcer l'effet des sanctions et ainsi traiter avec l'Iran, Cuba ou encore la Russie dans un contexte de guerre avec l'Ukraine. La technologie de l'e-CNY ne dépendant pas des schémas bancaires et financiers traditionnels (bien qu'elle puisse s'appuyer sur des intermédiaires privés tels que WeChat et AliPay pour se diffuser plus rapidement), son utilisation rendrait possible le contournement de l'extraterritorialité des sanctions américaines primaires en évitant tout U.S. Nexus, et ce, alors que 40 % des factures commerciales au niveau mondial sont aujourd'hui libellées en dollar.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 48

En outre, la violation de sanctions secondaires (sans lien de rattachement avec la juridiction américaine, mais extraterritoriales) par la facilitation d'une transaction pour le compte d'une entité sanctionnée revient pour un établissement à s'exposer directement à son tour à une désignation sur la liste des Specially Designated Person et à une radiation des marchés américains. Ce ban implique in fine la mise au banc d'une entreprise dans ses échanges à l'international, puisque interdite d'utilisation du dollar américain. Cette juridicisation stratégique des États-Unis incite certains acteurs économiques à se tourner vers des réseaux financiers alternatifs. Ceux-ci pourraient voir en le e-yuan une initiative salutaire qui donnerait notamment accès aux SDN au marché mondial.

Si la Chine a dans un premier temps renforcé sa coopération avec SWIFT en 2015 avec l'adoption par la Banque populaire de Chine (BPC) en 2015 du China International Payments System (CIPS) (voir partie 1) afin de favoriser l'internationalisation du yuan, elle travaille en parallèle à la construction d'un réseau indépendant avec le yuan numérique, alors que la RPC est aujourd'hui particulièrement dépendante de SWIFT. Si ce système de messagerie financière n'est pas directement dépendant de Washington (SWIFT est une coopérative belge), il n'en demeure pas moins sous influence américaine, comme en témoignent l'exclusion de l'Iran en 2012 du système de messagerie sous pression américaine ou le « débranchage » de certaines banques russes du réseau en 2022 en vertu d'un accord commun avec les Européens et le Japon. Pour la Chine, développer une armature indépendante répond à une double nécessité. D'abord, (i) commercer avec des entités sanctionnées à l'international (Iran, Russie). Ensuite, (ii) permettre aux entités chinoises sanctionnées refusées d'accès aux services financiers par leurs intermédiaires à l'international de contourner ces derniers. Ces intermédiaires se montrent en effet réticents à entretenir des relations avec des entités sanctionnées par crainte de violer les régimes de sanctions américaines. Il s'agit donc pour la Chine d'outrepasser ces intermédiaires en utilisant un système entièrement indépendant. Couplé à la technologie de l'UDPN adossée à la BSN, l'e-CNY échappe à l'architecture traditionnelle de messagerie financière. Cette initiative n'est évidemment pas sans rappeler le Financial Message Transfer System (SPFS) russe, système de messagerie interbancaire alternatif à SWIFT imaginé par la Banque centrale russe pour contourner les sanctions économiques occidentales. Bien que l'envergure du projet ne soit pas comparable, l'initiative chinoise étant bien plus ambitieuse que le SPFS, l'intérêt croissant porté à la solution russe montre l'attrait pour les circuits financiers alternatifs. Outre les pays membres des Nouvelles routes de la soie qui pourraient à l'avenir se voir conditionner leurs prêts ou leurs contrats à l'utilisation de l'e-yuan, la devise numérique chinoise pourrait donc dans un premier temps être adoptée par les pays sanctionnés par les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Japon, etc.

Conception offensive

Ces nouvelles technologies développées par la Chine participent également d'une conception offensive dans la guerre du droit en matière d'extraterritorialité, de guerre des normes et de surveillance des transactions.

Mise en œuvre et extraterritorialité du nouveau régime de sanctions chinoises

À plus long terme, l'e-yuan pourrait être utilisé en appui des outils de la guerre du droit chinoise afin de contribuer à la mise en œuvre du nouveau régime de sanctions économiques chinoises.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 49

Les institutions émettrices de cette monnaie numérique seront en charge de veiller au respect de la réglementation en matière de sanctions économiques. Le pouvoir central chinois sera donc doté de la capacité de mettre directement en application son arsenal juridique en matière de sanctions économiques. Les mesures de gel des avoirs pourront ainsi être directement mises en œuvre par le centre de mégadonnées. Le centre de certification, en charge de la gestion centralisée des vérifications d'identité, pourra quant à lui bloquer toute nouvelle inscription de transaction avec une entité sanctionnée par la Chine. La RPC aura de surcroît une meilleure visibilité sur les transactions. En outre, l'internationalisation du e-yuan serait susceptible de renforcer l'extraterritorialité du droit chinois dans la mesure où les trois centres, responsables de l'émission et de la gestion des flux en e-yuan, se trouvent sur le sol chinois et permettraient de retenir la juridiction de la RPC.

Au premier abord, ce dispositif ne serait donc qu'une duplication de la méthode américaine. Les États-Unis ont en effet développé une conception extensive de l'U.S. Nexus dans des transactions entre deux banques étrangères n'impliquant aucune contrepartie américaine, si ce n'est à titre subsidiaire dans l'opération de compensation sur le territoire des États-Unis via le compte correspondant de la banque étrangère de la contrepartie impliquée dans la transaction. Cette compensation ayant lieu auprès d'un établissement bancaire localisé aux États-Unis, le droit américain a donc vocation à s'appliquer. Cette lecture extrêmement extensive de la compétence territoriale en l'absence d'un lien de rattachement véritablement substantiel avec le territoire américain pourrait être reproduite par la RPC avec le yuan numérique dès lors que les opérations en e-yuan transiteront sur le sol chinois. L'extraterritorialité des nouvelles sanctions chinoises pourrait donc se révéler dans l'internationalisation du yuan numérique, à condition que les sanctions encourues soient réellement dissuasives pour les acteurs économiques. Il s'agit toutefois d'une analyse très long terme : la Chine n'est pas encore suffisamment omnipotente sur la scène internationale pour se permettre d'utiliser cette arme juridique sans craindre d'intimider les candidats à l'adoption de l'e-yuan ou de l'UDPN. Cependant, à la différence du régime américain, la Chine détient avec l'architecture monétaire du yuan numérique le moyen de mettre directement en œuvre ses mesures de gel des avoirs et autres sanctions économiques sans devoir compter sur la coopération des organismes bancaires privés en la matière. Les autorités américaines doivent au contraire s'appuyer sur le respect de la réglementation par les acteurs privés : les organismes bancaires sont ainsi soumis à l'obligation de geler les avoirs ou de refuser l'entrée en relation d'affaires avec des entités sanctionnées. Le modèle américain de conformité se caractérise donc par sa dualité, alors que l'architecture centralisée de l'e-yuan permettrait une action directe des autorités chinoises en matière, par exemple, de gel des avoirs.

Guerre des normes

La percée à l'international de la MNBC chinoise s'inscrit également dans une lutte de la RPC pour imposer ses standards et normes à l'international dans le cadre de l'objectif « Chinese Standards 2035 », qui vise à encourager les entreprises chinoises à proposer des standards chinois afin que la Chine se positionne dans la compétition mondiale en matière de normes et standards. À défaut d'alternatives crédibles, l'e-yuan pourrait rapidement s'imposer en matière de standardisation des MNBC, et ce, alors qu'il n'existe pas de définition et de régulation au niveau mondial pour ces monnaies numériques. En mars 2021, le Digital Currency Research Institute (DCRI) de la Banque centrale chinoise a d'ailleurs soumis à la Banque des règlements internationaux (BRI) des propositions en matière de réglementation des MNBC, poussant, sous couvert d'une meilleure supervision (monitoring) des transactions internationales, à une surveillance renforcée des transactions.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 50

Surtout, si la Chine s'impose en matière de standards de régulation des MNBC dont l'e-yuan prendrait le lead, les États émetteurs d'autres MNBC pourraient s'aligner sur les standards chinois afin d'assurer l'interopérabilité de leurs devises numériques. Les États-Unis se sont toutefois également positionnés sur ce segment en publiant en octobre 2020 avec d'autres banques centrales et la BRI les « Foundational principles and core features » des MNBC.

S'agissant de la substitution de nouvelles normes internationales MNBC aux règles des messageries financières préexistantes, le coût et le temps nécessaire à une telle transition devrait dissuader les acteurs bancaires à moyen terme. La dernière norme relative aux paiements transfrontaliers ISO 20022 a été rédigée par SWIFT en l'an 2000 et n'a été que pleinement adoptée près de vingt ans après sa rédaction. Les banques pourraient rechigner à s'engager dans une nouvelle phase de normalisation alors que vient tout juste de s'achever un processus coûteux et chronophage de migration de leurs systèmes vers la nouvelle norme ISO 20022.

Monitoring des transactions : LCB-FT ou dispositif de surveillance généralisée ?

Dans une lettre en date du 3 février 2022 adressée à l'Administration Biden, le sénateur Pat Toomey faisait état du risque que représenterait le yuan numérique pour les États-Unis, en ce que l'e-yuan serait notamment vecteur de surveillance numérique et constituerait un outil de guerre économique. Qu'en est-il réellement ? La Chine a en effet dès 2020 développé l'idée que l'e-CNY devrait s'insérer dans l'amélioration du dispositif de surveillance financière. Alors que les paiements ou transactions classiques sont traités par des sociétés privées, les transactions en e-CNY seront traitées directement par la Banque centrale chinoise, permettant une surveillance plus étroite des flux. Les transactions enregistrées dans le registre d'e-CNY seront en outre immuables et ne pourront faire l'objet d'une modification, renforçant la traçabilité des fonds depuis leur source jusqu'à leur destination. Le yuan numérique permettra entre autres d'automatiser les processus de conformité tels que la vérification de l'identité ou le suivi des transactions suspectes, réduisant le risque d'erreur ou de fraude. La manipulation ou la falsification des transactions deviendra par ailleurs quasiment impossible.

L'e-yuan intègre cependant des protections en matière de respect de la vie privée des utilisateurs, ce que ses développeurs nomment l'« anonymisation contrôlable » (manage anonymity). L'identité de l'utilisateur serait par défaut cachée. En cas de besoin, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) les autorités chinoises pourraient toutefois y accéder. In concreto, les portefeuilles dont le solde est limité à 10 000 e-CNY et les transactions inférieures à 2000 e-CNY par transaction et 5000 e-CNY par jour demeureront « anonymes ». Il sera toutefois nécessaire de transmettre un numéro de téléphone, dont l'identité du détenteur sera a priori seule connue des sociétés de télécommunications chinoises, auxquelles la loi interdit par ailleurs de communiquer ce type d'information à la BPC. La MNBC se verra en outre fixer certains seuils au-delà desquels des données d'identification et de connaissance du client (Know Your Customer, KYC) seront requises, à savoir la pièce d'identité et les informations bancaires. Il conviendra d'observer la promulgation de futures réglementations en matière de transactions transfrontalières afin d'estimer le niveau de visibilité – total ou partiel – de la Chine sur ces flux numériques. L'UDPN devra à ce titre également faire l'objet d'une vigilance accrue, en ce qu'elle pourrait instaurer un système international d'interopérabilité transfrontalière de MNBC contrôlé par la Chine, avec une surveillance renforcée des opérations de conversion.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 51

Une stratégie numérique plus ambitieuse : les Routes de la soie numériques La crainte du déclassement sur le plan monétaire ne constitue pas l'unique source d'inquiétude de la première puissance mondiale. La BSN n'est pas « l'épine dorsale technologique de la Belt & Road » : elle s'inscrit dans un projet plus ambitieux intégrant diverses composantes du numérique. En mai 2017, Xi Jinping annonçait officiellement le lancement des Routes de la soie numériques (RSN), composante des Nouvelles routes de la soie au même rang que les volets terrestre et maritime. Cette route d'un nouveau genre intègre toutes les composantes du numérique : l'approvisionnement en terres rares ; la production de matériels (hardware) ; les nanotechnologies ; les infrastructures et réseaux (câbles sous-marins, centres de données (data centers) ; l'informatique en nuages (cloud computing) ; les villes intelligentes ; la 5G ; les solutions logicielles (softwares) comprenant les applications, les technologies financières (fintechs), et les logiciels d'exploitation) ; ainsi que l'économie numérique et l'informatique quantique.

Les fintechs chinoises exportent ainsi leurs solutions de paiement mobile WeChat Pay et AliPay à l'international ; Huawei Marine construit un câble à fibre optique de 6000 km (le South Atlantic inter Link), reliant le Cameroun au Brésil ; les opérateurs télécom indien et russe Bharti Airtel et Rostekcom ont été financés à hauteur de 2,5 milliards de dollars et 600 millions de dollars afin d'acquérir des équipements Huawei et ZTE ; en juillet 2021, le chinois Xiaomi détrônait Samsung de sa place de leader sur le marché des ventes smartphones en Europe (alors que le magazine Forbes révélait quelques mois auparavant que le géant avait installé une backdoor dans les fonctionnalités de ses téléphones) ; le Zimbabwe cédait en 2018 toutes les données biométriques de ses citoyens à la start-up chinoise CloudWalk Technology en échange d'un accès illimité à son système de reconnaissance faciale.

Le Cambodge, le Sri Lanka, le Chili et la Pologne (pour ne citer qu'eux) se sont montrés intéressés par le projet d'importation du crédit social chinois. Huawei construit des centres de données au Zimbabwe, en Zambie, au Togo, en Tanzanie, au Mozambique, au Mali et à Madagascar en sus de ceux déjà présents au Kenya, en Égypte, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Ghana, au Cap-Vert et en Algérie. En septembre 2019, des chercheurs chinois intervenaient auprès de l'Union internationale des télécommunications afin de présenter New IP, un modèle alternatif d'Internet à l'architecture « descendante » de haut en bas, dont le contrôle serait rendu aux États plutôt que laissé aux individus. Les exemples sont légion : la Chine est en train d'exporter son modèle numérique à travers le monde.

Le projet d'UDPN montre d'ailleurs que la nature de la RSN est en train d'évoluer. De vecteur d'exportation hardwares et softwares, de la construction et l'équipement en infrastructures, la RSN a entamé une mue pour devenir perméable aux technologies étrangères et se poser en amont des solutions technologiques développées à l'international, en hauteur des écosystèmes. Elle montre en outre son aptitude à l'intégration dans un environnement technologique et juridique complexe en faisant le pari d'un futur besoin mondial en matière d'interopérabilité numérique. La Chine pourrait ainsi proposer ses standards en la matière et œuvrer à façonner un système monétaire international et numérique qui serve ses intérêts politiques et son ambition de devenir la première puissance mondiale à l'horizon 2049. Le Président chinois, qui vient d'être réintrôniser à la tête de la RPC pour un troisième mandat, ne dissimule d'ailleurs pas ses ambitions pour le pays, qui aurait selon lui vocation à bâtir une « communauté de destin dans le cyberspace ».



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 52

Un projet qui a de quoi inquiéter les États-Unis, qui ont longtemps délaissé certains secteurs d'innovation (ou du moins jusqu'à la signature du CHIPS and Science Act en 2022 visant à investir massivement dans l'industrie américaine des semi-conducteurs) au profit d'une stratégie punitive à l'égard de Pékin. L'adoption en octobre 2022 de mesures restrictives visant à complexifier l'acquisition de puces informatiques et la fabrication de semi-conducteurs avancés par la Chine participe de cette logique. Ces mesures contribuent cependant à plus long terme à renforcer l'autarcie et les capacités d'innovation de l'Empire du Milieu. Si les Routes de la soie intègrent en effet l'e-yuan, l'UDPN et la BSN, il ne s'agit donc que du versant d'un projet plus profond, plus structuré et surtout plus long terme : la course à la gouvernance numérique mondiale dans le cadre de l'objectif du Parti communiste chinois de faire de la RPC la première puissance à l'horizon 2049, pour son centenaire.

Conclusion

S'il paraît exclu que l'e-yuan détrône le dollar à moyen terme (voir partie 1), et bien qu'une fragmentation de la scène financière mondiale en trois blocs distincts (euro – dollar – yuan) ne puisse être écartée, l'e-yuan constitue surtout à moyen terme une menace en tant que nouvel outil en soutien à la lawfare chinoise visant à contourner les sanctions économiques occidentales (conception défensive). La monnaie numérique chinoise pourrait surtout trouver son salut dans un adossement avec le projet d'UDPN, qui offrirait une solution d'interopérabilité aux MNBC étrangères, conférant à la Chine un avantage du premier arrivant.

À terme, l'adoption de la MNBC chinoise à l'international et de l'UDPN pose les jalons d'une future extraterritorialité du droit chinois, et ce, alors que la République populaire de Chine démontre une volonté affichée de s'emparer du droit comme arme de guerre, faisant sienne la lawfare autrefois réservée aux États-Unis (conception offensive). Il paraît cependant difficilement envisageable que l'e-yuan puisse complètement se découpler du système financier international sans nuire à son intégration au point de négliger toute coopération avec les acteurs traditionnels du système financier. Le cas échéant, les institutions utilisatrices de l'e-yuan devront également se soumettre aux politiques et procédures de conformité de leurs partenaires étrangers à l'égard des tiers. Enfin, plus généralement, l'expansion du yuan numérique, de la BSN et de l'UDPN s'inscrit dans un projet très long terme et ambitieux : faire de la Chine la première puissance à l'horizon 2049, notamment sur le plan numérique via les Routes de la soie numériques. Ce volet de la Belt & Road Initiative, encore méconnu, constitue une menace pour les souverainetés numériques dont il convient aujourd'hui de saisir la dimension et la portée.

lerubicon.org

Les enjeux d'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique militaire sur le champ de bataille

mer. 14 juin à 10:50

Les six premiers mois du conflit russo-ukrainien nous ont apporté de précieux enseignements sur l'évolution du combat de haute intensité dans un contexte de symétrie opposant deux belligérants dotés chacun d'armements de haut niveau technologique. Ces enseignements doivent nous guider dans la nécessaire mise à jour des pratiques opératives, des doctrines et des futures orientations de notre base industrielle de défense.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 53

Le retour des conflits de haute intensité aux portes de l'Europe bouleverse les équilibres stratégiques, les tactiques et les doctrines. Le champ de bataille se transforme en un espace multidimensionnel complexe, intégrant des systèmes de systèmes, de la robotique aéroterrestre et, de plus en plus souvent, de l'intelligence artificielle au sein des centres de commandement et de contrôle (C2) et des systèmes d'armes.

Quels enseignements tirer après les six premiers mois du conflit russo-ukrainien ?

« L'opération spéciale » russe imaginée initialement par le président Poutine comme une opération « éclair » s'est transformée en une guerre de position longue, de haute intensité sur les lignes de front, opposant des forces militaires bien entraînées et dotées de matériels de haut niveau technologique. Les forces ukrainiennes soutenues par l'OTAN bénéficient, entre autres, des livraisons régulières de systèmes d'armes américains, mais aussi de matériels anglais, canadiens, turcs, et français avec notamment le don de dix-huit canons Caesar.

Du côté russe, seconde puissance militaire mondiale, l'engagement a été fortement sous-dimensionné en début d'opération, à partir de renseignement de mauvaise qualité : les fortes capacités de résistance ukrainienne et l'inefficacité opérationnelle de certains bataillons russes, souffrant chroniquement d'une logistique défailante, ont engendré la situation actuelle. Les pertes importantes en hommes et en matériels de part et d'autre ont obligé les deux belligérants à constamment réadapter leurs dispositifs et à alterner les phases offensives et défensives. Les deux adversaires ont opté pour l'engagement systématique de drones aériens de toutes tailles, qu'il s'agisse des drones d'attaque MALE (Medium Altitude Long Endurance), des drones kamikazes ou des mini-drones porteurs de charges opérés comme une munition rodeuse par les combattants au sol. Du côté ukrainien, les drones d'attaque TB2 Bayraktar achetés à la Turquie, couplés à l'artillerie et guidés de nuit par le système satellitaire Starlink, ont permis à l'armée ukrainienne de ralentir puis de contenir le « rouleau compresseur russe » en détruisant de nombreuses positions, colonnes de chars et blindés. Du côté russe, l'usage systématique de drones de renseignement, de drones d'attaque, de drones porteurs de charges, a permis de réduire les capacités de résistance ukrainiennes et la pression des systèmes d'armes livrés par l'OTAN. On notera le rôle central des drones dans le réglage et le guidage de précision des tirs d'artillerie, dans le largage « à la verticale des cibles » de mortiers et grenades sur des positions de tranchées.

La montée en puissance des drones d'attaque et des drones porteurs de charge a été décisive durant la guerre d'Arménie – Azerbaïdjan, durant le conflit syrien, durant la guerre du Yémen et durant le conflit russo-ukrainien. Il s'agit d'une tendance lourde qui transforme en profondeur les opérations militaires. Le très grand nombre de chars et blindés russes détruits par le trio « Drones – Artillerie – Guidage Satellitaire » doit susciter une réflexion globale et une révision des doctrines d'engagement traditionnelles. À l'avenir, quel jeune soldat acceptera d'intégrer un équipage de char, connaissant son niveau d'hyper-vulnérabilité aux attaques par drones ? Les colonnes de chars et blindés en mouvement devront être systématiquement protégées par une flotte de drones évoluant en soutien à la verticale de la colonne avec des systèmes de détection et de réponse automatisée aux lancements de missiles de type Manpad. Les chars et blindés devront tous être conçus en double mode piloté et télé-opéré à équipage déporté hors du véhicule. Cette « dronification » du char de combat permettra de faire baisser le niveau de létalité durant les manœuvres et les projections de forces en profondeur.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 54

L'intégration de l'intelligence artificielle d'aide à la décision au sein des centres de commandement et de contrôle (IA C2) accélèrera toutes les étapes de la boucle OODA (Observation – Orientation – Décision – Action) en tant que modèle de prise de décision compétitive. La robotique associée à l'intelligence artificielle deviendra alors le facteur déterminant dans toute victoire militaire.

Le rôle de l'intelligence artificielle dans l'art de la guerre

Les puissances militaires mondiales considèrent l'IA comme un moyen de révolutionner la guerre et de prendre l'avantage sur leurs ennemis. Une guerre s'appuyant sur l'IA ne dépendra pas d'une unique typologie d'armes, de technologies ou de concepts opérationnels mais s'organisera autour d'un vaste ensemble de composantes intégrées, coopérant en mode « haute fréquence » au service du commandement militaire. La supériorité opérationnelle d'une armée sera alors déterminée par la quantité et la qualité des données qu'elle détient, par les algorithmes qu'elle développe, par les réseaux pilotés par l'IA qu'elle connecte, par les systèmes d'armes activés par l'IA qu'elle déploie et par les concepts d'exploitation proposés par l'IA qu'elle adopte pour créer de nouveaux modes de guerre. L'IA s'apprête à transformer l'art de la guerre dans toutes ses dimensions : de l'espace sous-marin à l'espace extra-atmosphérique, du cyberspace à l'ensemble du spectre électromagnétique. À très courts termes, l'IA interviendra dans la prise de décision stratégique, dans la conception et la planification opérationnelle, dans les manœuvres tactiques sur le terrain et dans le soutien administratif et logistique. L'IA rendra le processus de recherche et de neutralisation de cibles militaires plus rapide et plus efficace. Elle augmentera la précision de l'identification de la cible et minimisera les dommages collatéraux.

Actuellement, ce processus repose sur la transmission des données issues de capteurs à un système d'armes qui ouvre le feu sur la cible, à travers une série d'opérateurs humains qui valident « manuellement » les différentes étapes de la séquence d'actions. L'IA va automatiser certaines des étapes du processus de décision en réduisant les délais intermédiaires. Elle permet de fusionner de grands volumes de données de capteurs, de les trier, de les hiérarchiser puis de transmettre au commandement militaire les informations exploitables. Durant l'opération militaire, de nombreuses composantes d'IA orienteront les actions des opérateurs humains.

Les premières fonctions justifiant les utilisations militaires de l'IA sont les suivantes :

- l'analyse en temps réel et l'automatisation de la réponse ;
- l'exécution de tâches automatisées simples à grande échelle ;
- le contrôle des systèmes robotiques semi-autonomes et autonomes ;
- la reconnaissance de modèles pour prédire des tendances futures ou détecter des anomalies ;
- la classification et la reconnaissance d'objets et de signaux dans de grands ensembles de données ;
- l'optimisation des systèmes pour atteindre un objectif ;
- l'amélioration de la qualité de la prise de décision.

L'IA accélère toutes les étapes de la boucle OODA en réduisant les délais « humains ».

L'étape d'observation (O) de la boucle OODA bénéficie des apports de l'IA dans le traitement de grandes quantités d'informations bien plus rapidement et plus précisément qu'une analyse humaine. Un analyste géospatial humain numérisant des images pour rechercher spécifiquement un blindé de couleur verte sera limité par l'observation simultanée d'un ou deux écrans.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 55

L'analyste peut prendre plusieurs heures pour trouver ce blindé et risque de repérer par erreur un véhicule de couleur proche. En revanche, une plateforme de computer vision saura analyser des dizaines de flux vidéo hétérogènes et identifier plus précisément des signatures spectrales voisines que l'œil humain ne peut pas distinguer.

L'IA enrichit les étapes d'orientation (O) et de prise de décision (D) en dépassant les limites cognitives humaines du traitement de l'information. Un algorithme de reconnaissance d'images peut s'entraîner sur des millions d'images en une seule journée, alors qu'un analyste humain serait formé pendant des mois sur des volumes d'images bien plus restreints. En plus de ses capacités d'aide à la décision en contexte militaire, l'IA peut prédire les résultats d'un plan d'action potentiel et évaluer des variables environnementales ou contradictoires qui échapperaient à une analyse humaine. L'IA fournit des capacités d'arbitrage des plans d'action et de redéfinition dynamique des priorités en prenant en compte, en temps réel, un large éventail de risques potentiels.

Arrivés à l'étape cruciale de la prise de décision (D), les chefs militaires doivent agir dans des délais souvent très courts, avec précision et exactitude. Les humains sont par nature limités dans le temps dont ils disposent pour lire des rapports, observer des flux de données et établir des liens entre des entrées (inputs) et des sorties disparates. Une solution d'aide à la décision s'appuyant sur l'IA peut ingérer, traiter et synthétiser beaucoup plus d'informations à une vitesse surhumaine. Cela permet aux décideurs d'obtenir une représentation plus complète de la « vérité de terrain » lorsqu'ils en ont besoin.

L'IA renforce la coordination des fonctions de combat (A). Grâce à ses capacités de prédiction, la technologie permet aux combattants de coordonner les fonctions de manière nouvelle et innovante. Concrètement, une solution de computer vision est capable d'identifier et d'assurer le suivi d'une cible, même lorsque celle-ci disparaît de la ligne de mire, derrière des bâtiments d'une zone urbaine dense ou lorsqu'elle passe dans un tunnel. En reconstruisant en temps réel le mouvement de la cible à l'aide de sa position, de sa vitesse de déplacement et de facteurs de contexte, l'IA peut non seulement maintenir le suivi, mais également prédire où la cible sera située vingt minutes plus tard. Cette capacité de prévision-prédiction de position est d'un grand intérêt opérationnel dans le cadre, par exemple, d'un guidage d'ouverture de feu de l'artillerie.

Dans des situations incertaines ou très évolutives, l'IA peut prendre en charge la redistribution dynamique des actifs en temps réel tout en optimisant certaines variables d'état du dispositif de combat. L'IA peut « voir en avance de phase » dans l'espace de combat en fournissant aux chefs militaires et aux combattants la capacité de voir vers l'avant et de réagir de manière proactive plutôt que réactive. Un cas concret est celui d'un analyste recevant un rapport indiquant qu'une ressource militaire adverse (typiquement un avion ou un drone) s'est déplacée de sa position normale vers un aérodrome voisin. Le renseignement humain sur le terrain confirme cette nouvelle activité. L'IA a le potentiel de connecter ces différents rapports traditionnellement cloisonnés et de brouiller les ressources défensives pendant que l'avion ennemi est toujours sur le sol ennemi, plutôt que d'attendre qu'il soit détecté entrant dans l'espace aérien ami.

L'IA permet d'agir sur l'ensemble du dispositif en répartissant par exemple des ressources et des connaissances sur plusieurs nœuds opérationnels d'un réseau pour favoriser une connaissance partagée de la situation.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 56

Une information ou une connaissance apprise par un seul nœud peut être partagée et appliquée à l'ensemble du dispositif de combat en temps réel. Cette capacité relève de la connaissance en essaim et de ses algorithmes spécifiques.

Les multiples cas d'usage de l'IA militaire : le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (ISR)

La collecte de renseignements repose sur de très grands ensembles de données hétérogènes : des documents textuels, des images, des vidéos, des données audios, des informations d'interception électronique, des informations sources ouvertes collectées sur Internet. L'IA est utilisée pour le traitement et l'analyse de ces données. En s'appuyant sur des algorithmes de reconnaissance de la parole ou de signaux, il est possible de « nettoyer » les données provenant d'environnements bruyants. Les composantes d'apprentissage automatique contribuent à l'analyse des données brutes, par exemple avec la traduction automatique et la synthèse de textes, l'identification d'objets à partir d'images, la géolocalisation d'images sur des cartes ou la fusion d'images bidimensionnelles pour créer des modèles tridimensionnels. L'IA peut être utilisée dans l'analyse automatique de comportement de sujets d'intérêt comme, par exemple, l'analyse de fréquentation d'un bâtiment sous surveillance pour en déduire sa fonction sur la base d'une analyse de son cycle de vie.

L'automatisation des processus organisationnels

Les forces armées, comme toutes les grandes organisations, s'appuient sur un grand nombre de processus organisationnels, administratifs et de gestion des données pour atteindre leurs objectifs. Ces processus sont composés de séquences répétitives (des routines) qui peuvent représenter une charge de travail importante. L'utilisation de l'IA pour automatiser ces tâches permet de réaliser des économies en temps de réalisation, en ressources humaines. Les gains en productivité peuvent être très importants en libérant des ressources qui seront réaffectées sur des tâches complexes à plus haute valeur ajoutée. L'IA est régulièrement utilisée dans les segments de gestion du personnel (recrutement, analyse automatique de CV), de logistique, de gestion financière et de comptabilité.

Les opérations cyber défensives et offensives

La cybersécurité est l'un des domaines où les composantes d'IA sont de plus en plus intégrées aux solutions et plateformes. Les menaces cyber (attaques par logiciels malveillants—malware, ransomware, spyware, crypto-miner, attaques réseaux DDoS, fraudes, usurpation d'identité) évoluent rapidement en furtivité et se complexifient. Ces cyberattaques exigent une vitesse de réaction supérieure à celle de la prise de décision humaine. Les systèmes d'IA (solutions SIEM UEBA) peuvent identifier de manière proactive les activités suspectes et répondre aux cyberattaques en temps réel. En recherchant des schémas de comportement suspects qui dévient de la normale, les composantes d'apprentissage automatique peuvent repérer des signaux caractéristiques dès le début de l'attaque et produire des alertes. L'IA peut également être utilisée dans une « cyberguerre » offensive afin d'identifier les points faibles des défenses des réseaux de l'adversaire, mais aussi pour concevoir de nouveaux logiciels malveillants. Lors du « Cyber Grand Challenge CGC » organisé par la DARPA en 2016, les équipes participantes ont développé des algorithmes d'IA capables d'identifier et de corriger de manière autonome les vulnérabilités de leurs logiciels d'exploitation tout en attaquant simultanément les réseaux adverses en exploitant les faiblesses et vulnérabilités des autres équipes.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 57

Les algorithmes ont été capables de détecter et de corriger les vulnérabilités de sécurité en quelques secondes, contre parfois des mois en utilisant les approches conventionnelles de la cyber sécurité. Le logiciel développé dans le cadre du défi CGC était capable d'assumer simultanément des rôles offensifs et défensifs, offrant ainsi de nouvelles capacités à l'utilisateur dans le cadre d'une cyberguerre réelle.

La guerre électronique

Les opérations militaires et pratiquement les systèmes d'armes dépendent du spectre électromagnétique dans une grande variété de fonctions. Ces systèmes utilisent des radiofréquences, des micro-ondes, des radars et des communications par satellite. En contexte d'opération militaire, il faut offrir et sécuriser un accès libre au spectre électromagnétique pour les forces amies et interdire autant que possible ce spectre aux forces ennemies. La guerre électronique est une action qui utilise l'énergie électromagnétique pour contrôler le spectre électromagnétique, attaquer un ennemi et bloquer ses attaques. L'IA a un rôle à jouer dans toutes les composantes de la guerre électronique, notamment en déployant des capacités de traitement de la menace en mode haute fréquence. Les derniers programmes et challenges DARPA s'appliquent au développement d'algorithmes d'IA intégrés aux systèmes de guerre électronique embarqués dans les avions de combat F-15 puis F-35. Ces composantes devront répondre en temps réel aux menaces émergentes et fournir aux systèmes des capacités de reprogrammations rapides et d'apprentissage automatique adaptatifs. D'autres programmes DARPA ont été lancés pour développer grâce à l'IA des technologies de guerre électronique pleinement autonomes. Les programmes DARPA en cours, ARC (Adaptive Radar Countermeasures) et BLADE (Behavioural Learning for Adaptive Electronic Warfare) utilisent l'IA pour caractériser de manière autonome « à la volée » une menace de type guerre électronique puis pour concevoir et activer, via l'IA, une série de contre-mesures en temps réel.

Les systèmes C2 de « Command and Control » et d'aide à la décision

Les systèmes de commandement et de contrôle aident les opérationnels à diriger les tâches et à contrôler les forces affectées à une mission. Ils contribuent à présenter les informations au commandant dans un format facilement compréhensible afin d'aider à la prise de décision. Les composantes d'IA sont utilisées depuis plusieurs décennies dans les plateformes et solutions C2. Par exemple, lors de la guerre du Golfe en 1991, le United States Transportation Command (USTC) a utilisé la plateforme DART (Dynamic Analysis and Replanning Tool), outil dédié à l'analyse et à la planification dynamique, développé par BBN Systems et ISX Corporation dans le cadre d'un programme de la DARPA, pour planifier et résoudre les problèmes d'approvisionnement et transport de fournitures militaires depuis les bases américaines en Europe vers le Moyen-Orient. L'IA symbolique, l'optimisation combinatoire et les solveurs étaient déjà intégrés à l'outil de planification DART. Trente années plus tard, l'apprentissage statistique peut être utilisé pour rassembler, intégrer et structurer de très grands volumes de données issues d'une multitude de capteurs, au sein d'un outil unifié de gestion de l'information. Cette solution fournit une image opérationnelle commune pour le commandement militaire sous la forme d'une carte montrant les objets d'intérêt sur un champ de bataille, tels que les positions des forces amies et ennemies, les infrastructures importantes, les manœuvres en cours et les informations opérationnelles pertinentes.

Les systèmes d'aide à la décision basés sur l'IA sont déjà utilisés dans des applications de diagnostic médical pour analyser les informations et proposer des plans d'action potentiels ou des protocoles médicaux aux opérateurs humains, infirmiers et médecins.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 58

Dans le domaine militaire, les systèmes d'aide à la décision sont destinés à soutenir les chefs militaires répondant à des événements en cours sur le champ de bataille. Ce soutien s'effectue sur la base d'une analyse en temps réel des données et d'une connaissance de la doctrine de combat de l'ennemi. Le système présente un menu d'actions possibles au commandant, avec une indication et une explication des conséquences probables de chacune de ces actions. Même si le jugement humain demeure essentiel dans la prise de décision en matière de commandement et de contrôle (C2), la rapidité et la puissance des outils basés sur l'IA peuvent aider à éliminer les tâches périphériques, permettant ainsi au donneur d'ordre d'être plus efficace sur les tâches essentielles.

Les opérations à distance en environnement risqué

Les systèmes robotiques et automatisés ont vocation à effectuer des missions militaires « ennuyeuses, sales ou dangereuses » (« dull, dirty, dangerous ») en remplaçant et éloignant les opérateurs humains du risque. La robotique semi-autonome permet par exemple la détection et l'élimination des explosifs, les opérations de dragage de mines en mer ou sur terre, ou encore la reconnaissance dans des environnements hostiles.

Les véhicules autonomes et la robotique militaire

Les drones et les robots terrestres téléopérés ont été utilisés efficacement au combat au cours des deux dernières décennies. Les composantes d'IA sont de plus en plus souvent intégrées aux systèmes robotisés (UAV, UGV, USV) pour permettre à ces systèmes de fonctionner de manière autonome. Les applications de l'IA dans ce domaine sont similaires à celles développées pour les véhicules sans conducteur du secteur industriel civil qui utilisent des capteurs et des logiciels d'IA pour percevoir l'environnement, reconnaître les obstacles, fusionner les données des capteurs, naviguer et communiquer avec d'autres véhicules. Les technologies sont désormais suffisamment matures pour que les véhicules semi-autonomes militaires soient massivement déployés sur les théâtres d'opérations. Des drones aériens capables de voler de manière totalement autonome sont en cours de développement aux États-Unis, en Chine et en Russie.

La robotique en essaim

Des composantes d'IA orientées « multi-agents » ont été développées pour permettre à une flottille autonome de drones, de robots terrestres ou marins de se déplacer et d'agir comme un essaim intelligent. Inspirées des essaims d'insectes ou d'étourneaux, les essaims robotisés sont capables de coopérer pour se déplacer (algorithme de consensus de l'essaim sur un mouvement), pour surveiller une zone ou pour détruire une cible en fonctionnant de manière autonome, sans contrôle central. Une mission peut être définie globalement et programmée pour l'essaim à partir d'algorithmes multi-agents, sans avoir à programmer individuellement chaque composant (agent) de l'essaim. Cette configuration apporte de la résilience au dispositif qui peut poursuivre sa mission même si une partie de l'essaim a été neutralisée par l'ennemi.

Les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA)

Les SALA sont des systèmes d'armes actionnés par l'IA, capables d'identifier, d'engager et de détruire une cible sans aucune interaction humaine. Ils s'appuient sur la combinaison d'un système de capteurs qui surveille l'environnement, d'une solution d'IA capable d'identifier un objet en tant que cible potentielle et de décider de l'engager ou non, et d'armes qui peuvent détruire la cible.



La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Juin 2023

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 59

Les technologies sous-jacentes qui, une fois combinées, constituent un SALA, se développent très rapidement, en étant de plus en plus performantes et accessibles en termes de coût. Cette évolution va induire une très forte dissémination des SALA au sein des armées régulières mais également au sein de groupes terroristes ou mafieux. Ces systèmes qui peuvent acquérir et engager des cibles de manière autonome sont principalement des systèmes défensifs, tels que les systèmes de défense aérienne, ou le robot sentinelle SGR-A1 déployé à la frontière de la Corée du Sud. Ces systèmes sont destinés à être utilisés sous la supervision de l'homme et à tirer de manière autonome dans les situations où le temps d'engagement est jugé trop court pour que l'homme puisse réagir. Les systèmes d'armes capables d'acquérir et d'engager des cibles de manière autonome et offensive se développent rapidement.

Les opérations de désinformation et manipulations en ligne

Les plateformes de réseaux sociaux sont de plus en plus utilisées comme source de données et d'informations. Le succès d'audience de ces réseaux ouvre de nouvelles opportunités pour organiser des opérations de désinformation à grande échelle. Des acteurs malveillants, étatiques ou non, utilisent les réseaux sociaux en s'appuyant sur des architectures de profils fictifs pour diffuser de fausses informations (« fake news »), dans le but d'engendrer des divisions, de fracturer les opinions, d'amplifier les conflits, de dégrader l'image d'une cible, de manipuler les processus démocratiques et de cibler des individus pour les radicaliser ou les encourager à désobéir à des consignes. Ces opérations d'influence peuvent être menées collatéralement à des opérations militaires « sur le terrain » pour accélérer ou aider à atteindre les objectifs opérationnels (cf. les opérations du groupe russe Wagner au Mali et dans le cyberspace visant à dégrader l'image de l'armée française sur place). Les comptes « bots » (de faux profils alimentés par des applications logicielles qui exécutent des tâches automatisées simples et répétitives) peuvent désormais être supervisés et actionnés par des composantes d'IA (par exemple GPT2, GPT3 Open AI) pour mener de telles campagnes en créant de fausses identités en ligne et en diffusant des informations tout en restant indétectables. Les solutions d'IA peuvent également être utilisées pour extraire des données des médias sociaux afin de créer un « modèle de vie » numérique associé à des personnalités, des représentants du gouvernement, des politiciens et des membres des forces armées—à des fins de manipulation. Les techniques de synthèse d'images par l'IA (réseaux GAN, deep learning) permettent d'engendrer des faux parfaits, de créer des médias synthétiques—des photos et des séquences vidéo de plus en plus réalistes et complexes qui peuvent ensuite être utilisées pour soutenir des campagnes de manipulation ou de désinformation offensive en ligne.

Pour conclure...

La course mondiale à « l'IArmement » a débuté avec la robotisation globale du champ de bataille. Les trois premières puissances militaires mondiales (États-Unis, Chine, Russie) sont désormais confrontées à la montée en puissance technologique d'acteurs du « second cercle » dont l'Inde, le Pakistan, l'Iran, la Turquie, les Corées, Israël, l'Australie, le Canada, qui, chacun à leurs niveaux, développent des systèmes d'armes robotisés, des flottilles de drones multi-mission et de l'IA militaire d'aide à la décision. Les rapports de force et équilibres ne sont jamais figés. Ils peuvent évoluer, être contestés ou remis en question par la technologie. Pour se maintenir dans cette nouvelle course aux armements, la France doit soutenir sa filière industrielle robotique – IA. Il en va de sa souveraineté et de sa sécurité !